

TRIBUNE

3

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIE

PRIX : 60 centimes

N° 184. — 29 FEVRIER 1964



(Photo A.D.P.)

**ÉPREUVE DE FORCE
OU PREUVE DE FAIBLESSE ?**

**LA CRISE
DANS LES
MINES DE FER
ET L'AVENIR DE
LA LORRAINE**

(Pages 6 et 7)

NANTES :

**70.000
manifestants
contre le
patronat**

(Page 9)

**BILAN DE LA CONSTRUCTION
DE LA FRANCE EN 1963**

(page 12)

par M. RUNGIS

Les élections cantonales

A l'occasion des élections du 8 mars le P.S.U. présentera de nombreux candidats, soucieux à la fois d'apporter des solutions aux problèmes locaux et de battre l'U.N.R., ses complaisants avoués ou honteux, ainsi que toutes les forces de réaction et de conservatisme social.

S'il n'avait tenu qu'à nous, il y aurait eu, dans chaque canton, un candidat unique des partis et des organisations qui se réclament du socialisme. Cette suggestion, actuellement repoussée, finira par prévaloir et aura alors un profond retentissement dont bénéficiera toute la gauche.

Nos fédérations reprendront cette proposition dès le soir du 1^{er} tour et proposeront à ceux que nous considérons comme nos alliés du « front socialiste », des candidats uniques au 2^e tour, dont le nombre serait, dans chaque département, proportionnel aux résultats obtenus le 8 mars par chaque parti.

E. DEPREUX.

Urbanisme et aménagement

A la suite des cours donnés sur le logement et l'urbanisme, l'A.D.E.L.S. organise une visite à la mairie de Montreuil, pour examen sur place des projets d'évolution de la ville.

Cette visite sera commentée par un technicien du Bureau municipal du Plan. Elle aura lieu le samedi 29 février, à 15 heures, salle des fêtes, à la mairie de Montreuil.

Week-end de formation

La Fédération de Paris organise les 7 et 8 mars 1964 un week-end de formation :

Le mouvement socialiste et l'Europe

● problèmes économiques et sociaux ;

● problèmes politiques de la construction européenne ;

● attitude du mouvement socialiste face à l'Europe.

Avec la participation de : J. Malterre, G. Servet, H. Desforges, etc.

Pour que la formation soit un effort collectif de recherche et de réflexion, ce week-end fera appel à la participation active de tous les participants.

Pour répondre aux questions que se posent les militants, joignez la liste des problèmes que vous voulez voir traiter.

Inscriptions : secrétaires de sections, Fédération de Paris. Prix : 22 francs tout compris. Lieu : Château de Mézidon (vallée de Chevreuse). Début du week-end : Samedi 7 mars, à 14 heures.

Loire Atlantique : Action des camarades P.S.U.

Les militants du P.S.U. ont fourni un gros travail pour aider au succès de la manifestation de Nantes.

Les jours précédents cette réunion, tous les soirs ils ont eu des réunions dans leurs syndicats respectifs. Ils ont également vendu des macarons, soit dans leur lieu de travail, soit dans leur quartier. Ou sont allés avec des licenciés coller des affiches appelant à la manifestation dans les villages de Loire-Atlantique.

Sur le lieu de la manifestation, ils étaient partout, porteurs de la banderole du P. S. U., distribuant 7.000 tracts durant le meeting, responsables dans les cars de transport, où le voyage se fit galement en chantant l'« Internationale » et la « Chanson des fondeurs », vendant une centaine de « T.S. », faisant paraître des communiqués dans deux journaux locaux attaquant la politique gouvernementale et capitaliste, cause du sous-emploi actuel en Loire-Atlantique.

Communiqué

A la suite de la parution dans le n° 182 du 15 février 1964 de « Tribune Socialiste » d'un commentaire sur les « Colloques Socialistes », notre attention a été attirée par Georges Brutelle, secrétaire général adjoint de la S.F.I.O. sur la mauvaise interprétation qui pourrait être faite de la phrase :

« Nos camarades ont proposé que cette discussion s'élargisse désormais aux communistes ainsi qu'aux syndicats qui s'étaient abstenus jusqu'à présent (F.E.N. et F.O. en particulier). Cette proposition n'a pas été retenue... »

En effet, nous dit Brutelle : « Il est vrai que la plupart des participants au colloque ont considéré que les conditions de l'élargissement des colloques aux communistes n'étaient pas actuellement remplies. Mais il est faux de dire que nous nous sommes opposés à la présence de membres de F.O. ou de la F.E.N. Le désir de voir ces organisations autoriser la participation de leurs membres était unanime ».

Nous lui en donnons volontiers acte.

LES SYNDICATS AGRICOLES et les manifestations paysannes

Les récentes manifestations des paysans bretons et les condamnations qui les ont suivies ont motivé une lettre du Cercle national des Jeunes Agriculteurs à M. Pisani, lettre dans laquelle le C.N.J.A., tout en se défendant de recommander à ses adhérents « des actes absurdes », marque sa solidarité « pour les manifestations qui sont une expression raisonnable de difficultés incontestables » :

« C'est le cas, notamment, poursuit la lettre, de cette manifestation qui a consisté à labourer six hectares repris à cinq agriculteurs par un marchand de bestiaux. Dans une région où le revenu de la plupart des paysans est inférieur au S.M. I.G., il est normal que ces mêmes paysans se révoltent lorsque des terres leur sont arrachées. En labourant ces six hectares, ils ont voulu rappeler le problème toujours entier des cumuls de profession. L'amende de 500 francs qui vient de leur être infligée par le tribunal de Morlaix correspond, pour certains, à beaucoup plus que leur revenu mensuel. Ceci oblige à réfléchir sur les causes profondes des manifestations. »

D'autre part, la lettre exprime une fois de plus la protestation du C.N.J.A. contre l'insuffisance des moyens jusqu'ici mis en place pour l'application des lois d'orientation agricole, tant en ce qui concerne l'achat des terres aménagées par les S.A.F.E.R. que la limitation des cumuls, les investissements agricoles « débudgétisés » ; la limitation des élevages industriels, les groupements d'exploitations agricoles.

Par ailleurs, la Fédération nationale des Syndicats d'exploitants, dont le congrès s'est ouvert cette semaine, envisage de créer une caisse de solidarité pour ses militants victimes de la répression et n'a pas invité le ministre de l'Agriculture à ses assises (comme elle en avait l'habitude).

Mais si les organisations agricoles tendent à continuer, comme les syndicats ouvriers, l'action directe et la discussion avec les pouvoirs publics, elles ont aussi en commun avec eux le souci du développement des régions en crise.

C'est ce qui explique la présence des agriculteurs aux manifestations de Nantes et de Saint-Nazaire, la participation d'ouvriers et d'étudiants à la manifestation nocturne de Brest le 21 février, la prise de parole au meeting des agriculteurs de Saint-Brieuc des représentants de la C.G.T., de la C.F.T.C., de F.O., de l'U.N.E.F., de la F.E.N.

Aussi bien, les responsables paysans de Bretagne sentent la contradiction qui existe entre l'action revendicative de leurs adhérents et leur vote souvent favorable aux tenants du régime (six députés U.N.R. sur huit dans les départements bretons).

Des consignes pour les prochaines élections cantonales vont tenter de mettre en échec les candidats soutenus par les partis de la majorité, mais cela sera difficile dans la mesure où il s'agit de notables bien implantés ne se présentant pas sous l'étiquette gaulliste.

BREST : Manifestation unie des syndicats ouvriers et paysans

DANS la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 février, un grand rassemblement paysan s'est tenu à Brest, avec la participation des responsables syndicaux ouvriers, étudiants et universitaires. Grâce à leur système de mobilisation parfaitement mis au point, les dirigeants agricoles ont pu alerter en quelques heures les cultivateurs des arrondissements de Brest et de Morlaix, et leur donner rendez-vous dans cette dernière ville.

Les forces de police, réparties dans les campagnes, à la suite des divers incidents qui se sont produits pendant la grève des livraisons de viande, et des procès au cours desquels certains syndicalistes ont été sévèrement condamnés, ont été surprises par ce rassemblement inattendu. Aussi c'est en toute quiétude que des milliers de paysans ont pu se retrouver devant la gare, où ont pris la parole successivement les délégués de la C.F.T.C., de la C.G.T., du S.N.I., de l'U.N.E.F., du C.N.J.A. et de la F.D.S.E.A.

Ce qui est particulièrement intéressant dans cette manifestation, c'est que pour la première fois dans le Finistère se sont réunis syndicalistes paysans, ouvriers, universitaires et étudiants. C'est ce que tous les orateurs ont souligné. Jusqu'ici, pour des raisons politiques et souvent confessionnelles, une certaine méfiance régnait entre les uns et les autres. Les politiciens réactionnaires, encore très influents dans les campagnes, ont toujours fait leur possible pour éviter ces contacts, qui, tôt ou tard, amèneront leur défaite. Mais les faits sont évidents : les intérêts des travailleurs des villes et de la campagne sont les mêmes, ils sont victimes, directement ou indirectement, des mêmes exploités, du même système instauré pour le profit de quelques-uns. Cette idée fait lentement son chemin, et un événement comme celui qui vient de se produire en est la preuve.

Déjà, il y a quelques mois, une déclaration commune de tous les syndicats du Finistère avait été publiée à ce sujet ; maintenant, il ne s'agit plus de discussions entre responsables, mais d'actions concrètes.

Un autre élément important de cette manifestation, c'est la prise de conscience par tous les intéressés de la nécessité d'une véritable décentralisation, faite non pas pour apporter plus de profit aux industriels, mais pour permettre à tous les habitants de la Bretagne de vivre sans être obligés de quitter la région. Pour cela, il y a deux solutions : installer des usines dans les grandes villes, mais

aussi faire en sorte que la transformation des produits agricoles se fasse sur place, près des centres de production ; par ces deux moyens, il sera possible de donner du travail, non loin de chez eux, aux cultivateurs qui doivent quitter la terre.

Cela est-il possible dans le cadre du système actuel ? Pour nous, socialistes, la réponse n'est pas douteuse : il est évident que ceux qui hésitent encore à adopter notre point de vue se



Il ne s'agit plus de discussions, mais d'actions concrètes.

rendront compte peu à peu que le capitalisme est incapable d'y arriver, puisqu'il repose sur le profit d'une minorité aux dépens de la majorité.

Cette manifestation est un premier pas dans la voie de l'unité, et d'autres suivront ; le régime gaulliste en a sûrement pris conscience ; il avait été question que M. Pompidou vienne inaugurer l'usine C.S.F. qui s'est installée récemment à Brest ; gageons qu'après cette alerte, il n'osera pas se hasarder dans notre ville !

Paul Trémintin.

Socialisme et nouvelle génération

Nous donnons ici la parole à notre camarade Daniel Frachon, un des animateurs du colloque de « la Nouvelle Génération » auquel les étudiants du P.S.U. étaient représentés par J.-P. Penent, secrétaire national.

LES 22 et 23 février s'est tenu un colloque sur le thème « La nouvelle génération ». Responsabilité. Participation qui a réuni pour la première fois des responsables jeunes de partis politiques, de syndicats, de clubs, des animateurs de mouvements de jeunesse, de groupements éducatifs et culturels.

Ce colloque est une initiative commune d'un certain nombre de militants jeunes du P.S.U. et de la S.F.I.O. qui ont tenté dès la fin de 1962, pour faire face au phénomène de dépolitisation, de proposer aux responsables d'organisations de jeunesse, qu'elles soient syndicales ou éducatives, des perspectives d'engagement politique.

Cette tentative s'est élargie puis a débouché sur l'organisation d'un colloque ayant un large éventail puisqu'il comprenait des responsables et militants d'organisations politiques, du P.S.U.-S.F.I.O., étudiants communistes, jeunes du M.R.P., auxquels s'étaient joints ceux de l'U.N.E.F., des syndicats ouvriers, du C.N.T.A., de mouvements éducatifs et des clubs.

La préoccupation majeure des organisateurs fut la recherche de la « formule de passage au socialisme » à partir des expériences communautaires de chaque organisation participante, d'où un ordre du jour où furent examinés successivement les expériences gestionnaires réalisées par les mouvements de jeunesse, le logement des jeunes, le service militaire, le problème laïc, les problèmes de l'enseignement. Enfin une confrontation s'est engagée sur le thème mi-professionnel, mi-personnel, participation sociale, et un large débat s'est déroulé sur les structures d'une société de type socialiste.

La référence aux nouvelles générations pouvait être équivoque, car par delà les classes d'âge il existe une solidarité de classe plus profonde que l'appartenance à une même génération.

Les communautés d'intérêt, les solidarités économiques, sociales et culturelles sont plus grandes que les points communs qui peuvent être constatés entre les jeunes travailleurs et les jeunes bourgeois. Mais il est un fait que la grande masse des jeunes hommes et des jeunes femmes qui sont arrivés à l'âge d'adulte depuis la fin de la dernière guerre, comme ceux qui y arrivent maintenant et qui y arriveront demain, ne conçoivent pas leur destin personnel et collectif de la même manière que leurs aînés. Ils veulent « marcher dans la même direction, mais non dans leurs pas », ils ambitionnent d'aller plus loin dans la réalisation du socialisme et les échecs, erreurs, malheurs de leurs aînés les rendent très critiques à l'égard des méthodes traditionnelles qu'elles se réclament de la social-démocratie ou du communisme, très ambitieuse quant à la prise en main directe de leur destin, très attachés aux traditions du mouvement ouvrier, à ses luttes, à ses conquêtes et à sa vocation historique d'émancipation politique et économique.

Pendant deux jours les objectifs du socialisme ont été au centre du débat et les participants au colloque les ont naturellement retrouvés à partir des expériences communautaires de chacun. Tous se sont mis d'accord sur les objectifs de bien-être pour tous, de justice sociale, de dignité de l'homme, et sur la nécessité de structures communautaires où la participation active de chaque homme et de chaque femme sera recherchée.

Si les interventions des participants se sont toutes placées dans une « perspective socialiste », le contenu de ce socialisme reste à définir. Il subsiste en effet des divergences importantes : — certains participants ne sont pas encore convaincus de ce qui nous apparaît évident — la participation du mouvement communiste à la lutte est indispensable pour animer les nécessaires transformations de la société actuelle ; il est indispensable, quand on parle du socialisme, de poser le problème des nécessaires changements du régime de la production et de la propriété.

Daniel Frachon.

PAYSANS, OUVRIERS, ÉTUDIANTS s'opposent au régime

éditorial

Ceux qui pensaient encore avoir des illusions sur les capacités du gouvernement gaulliste à régler les problèmes économiques sont maintenant renseignés. Depuis 1958, ce gouvernement ne cesse de pratiquer une politique réactionnaire au service des intérêts privés qui le soutiennent, et toutes ses décisions ont été inspirées par cette servitude.

Ne cherchons pas ailleurs la raison qui fit succéder au technocrate comploteur Debré, le financier conservateur Pompidou.

1963 devait être une année sociale. Jamais il n'y eut autant de conflits. Et malgré les déclarations triomphales sur la « monnaie », la « stabilisation », le « progrès » et la « grandeur » 1964 commence par des luttes sociales et politiques qui font échec au plan de stabilisation de M. Giscard d'Estaing.

Ce plan a pour but de bloquer la hausse des prix et d'arrêter l'inflation qui menace l'économie française. C'est le constat de la faillite de la politique gouvernementale. Pourquoi? La première cause de l'inflation réside dans le fait que les dépenses improductives de l'Etat (et la force de frappe n'est qu'un exemple) ont augmenté dans des proportions dangereuses (17 % en un an), diminuant automatiquement la part des investissements productifs et pesant ainsi sur le niveau de vie national. Les autres causes d'inflation ont toutes trait aux structures mêmes de l'économie française (professions agricoles, spéculation sur les logements, ententes industrielles, non-démocratisation de l'enseignement...)

D'autant plus que systématiquement, et en de nombreux secteurs dont le logement, le gouvernement substitue les crédits privés aux crédits publics permettant la réalisation d'opérations scandaleuses par des groupes financiers tout dévoués, on s'en doute, à sa survie. Toutes les mesures récentes prises sur le plan monétaire, les circuits de financement, les pressions en Bourse... l'ont été dans le seul sens de cette substitution.

Le gouvernement est donc amené en conséquence à libéraliser l'économie française, à la confier de plus en plus à l'initiative privée et à « déplanifier » l'organisation économique du pays. Il aligne sa politique sur celle du grand patronat et

pense comme celui-ci qu'une période de crise et de chômage pèsera sur le marché de l'emploi, évitera les hausses des salaires, et jugulera l'inflation redoutée.

Cette récession voulue par les économistes inspireurs du Pouvoir met donc en cause toute la vie sociale de notre pays.

Et ainsi s'éclaire d'un jour nouveau, la forme que prend maintenant la lutte revendicatrice des travailleurs.

Hier encore, les revendications étaient catégorielles et successives. Elles ne mettaient en cause que la situation particulière d'une profession, et bien souvent, même s'il capitulait, le gouvernement se tirait du mauvais pas sans avoir été tellement menacé.

Nous avons toujours dit face à ces conflits que leur cause réelle était liée à un problème économique d'ensemble et que les succès obtenus n'étaient souvent qu'un palliatif insuffisant qui ne faisait que reculer l'échéance inévitable de la véritable réforme à entreprendre.

On y arrive maintenant. Regardez les conflits actuels. Ouvriers et paysans de Morlaix, de Brest, de Saint-Nazaire. Tous ont cette semaine nettement affirmé que leurs luttes avaient un caractère politique, et que leur solidarité (étendue par l'appui des étudiants et des universitaires) entendait démontrer que leurs revendications n'étaient plus intérieures à leurs professions, mais au contraire, posaient très nettement le problème des structures économiques du pays.

Ce qui est désormais en cause, c'est l'économie générale du pays, c'est le régime politique qui en est responsable. Et leurs moyens de protestation se heurtant à l'indifférence gouvernementale, à son mépris souverain ou à ses méthodes policières, les ouvriers, paysans ou étudiants en sont tout naturellement amenés à radicaliser les luttes. Nous entrons dans la période où « l'action directe » devient le seul moyen à employer pour se faire entendre du gouvernement.

C'est ainsi que les paysans bretons, qui avaient pourtant apporté leurs suffrages au gaullisme quelques semaines seulement après leurs premières manifestations, considèrent aujourd'hui que la suite logique de leur mécontentement social débou-

che sur la lutte ouverte contre le système politique qui en est la cause.

Et en même temps se développe chez les travailleurs le réflexe unitaire. Ils prennent conscience que leurs revendications sont complémentaires et qu'ils doivent ensemble repenser les vieilles structures et les transformer. Ils s'associent donc pour un combat commun.

Nous entrons dans une période extrêmement importante qui va amener l'ensemble des travailleurs à rechercher quelle doit être la politique à concevoir pour s'opposer au gaullisme.

Notre rôle doit être avec eux, de tout faire pour que cette politique ne soit pas essentiellement négative par réflexe d'opposition, mais pour qu'au contraire elle recherche des solutions qui ne soient pas seulement des expédients. C'est le rôle que doit jouer la politique du contre-plan définie par le P.S.U. Ce sont maintenant des propositions concrètes que notre parti doit faire à l'ensemble des forces socialistes. Par exemple :

— Lorsque les paysans manifestent, le P.S.U. doit proposer des discussions communes posant le problème du réaménagement d'ensemble de la fonction agricole ;

— Lorsque les ouvriers de Saint-Nazaire protestent contre les licenciements, le PSU doit, comme il le fit à Decazeville, situer le problème à l'échelle de l'aménagement du territoire, et montrer combien est nécessaire une planification démocratiquement conçue et appliquée qui mettra les ouvriers hors de la tutelle du patronat exploiteur.

Avant toute nouvelle crise, c'est la situation des mines de fer de Lorraine, des mines du Nord, des usines Renault... qui doit être replacée par nous dans le cadre d'une politique d'inspiration socialiste en opposition avec celle du régime gaulliste.

Et le fait que les candidats aux futures élections présidentielles soient restés, tous les deux, étrangement muets, face aux manifestations de ces derniers jours, nous confirme dans notre certitude que l'alternative socialiste est une solution proposée en 1964 et que la révolution économique et sociale ne peut être conduite que par les forces unies du socialisme.

Harris Puisais.

R.T.F. : Un combat qui intéresse les libertés syndicales et toute la fonction publique

La journée du 17 février comptera dans l'histoire des luttes syndicales et dans celle de la République gaullienne. Cette dernière a accepté — et provoqué — l'épreuve de force avec tous les syndicats réunis dans l'établissement public R.T.F. Ceux-ci n'ont pas reculé, mais — il faut l'admettre — le gouvernement a marqué un point. Certes, pour ce faire, il lui a fallu mobiliser la force policière, déranger le directeur général, le directeur des services techniques, des ingénieurs pour réaliser, en fin de compte, une émission de télévision jugée, par tout le monde, comme au-dessous de la plus mauvaise émission — et Dieu sait s'il y en eut — du journal télévisé.

Mais, avec ce déploiement de policiers, de hauts fonctionnaires, de journalistes jaunes (ils ont été recrutés pour cela), de travailleurs mobilisés, la preuve est faite que, désormais, le gouvernement détenait le moyen de rendre à peu près caduque toute grève future.

Pour masquer la véritable raison de cette attitude, le ministricule de l'Information gaullienne déclare, sans sourire (mais avec ces canulars de la rue d'Ulm, on ne sait jamais), que la détention du monopole et l'extension de la télévision imposaient, désormais, un « service minimum ». Jusqu'à pré-

sent, et après un accord entre syndicats et gouvernement, on s'en était tenu à un « service de sécurité ». Désormais, le service minimum requerra, la présence de tous les personnels — jusqu'à un niveau assez bas, considérés comme personnels dits d'encadrement. Cette astuce est jugée, par les syndicats, comme une preuve de la volonté affirmée et dévoilée sans scrupule de supprimer le droit de grève dans l'établissement.

Enfin, un autre élément dont il faudra tenir compte dans l'avenir, c'est le recours, par la direction, aux services de firmes privées pour faire exécuter certains travaux nécessaires à la télévision.

AINSI le problème de la R.T.F. n'est plus, à cause de l'attitude du gouvernement gaulliste, un problème de revendications salariales et catégorielles. Les syndicats l'ont bien compris. La bataille engagée intéresse tout d'abord toute la fonction publique et tous les travailleurs du secteur public. La R.T.F. est, en quelque sorte, le fer de lance de la politique gaullienne... et celui de la lutte pour la démocratie. Le problème de la R.T.F. est un problème politique. Assez d'hypocrisie, c'est sur le terrain politique que doit se poursuivre le combat. Si la monarchie gaullienne trompe à

la R.T.F., elle poursuivra son œuvre de démolition de la démocratie ouvrière dans tous le secteur public, et ensuite ce sera le tour du secteur privé.

Le ministricule de l'Information a beau affirmer que le prochain statut qui sera concédé — et non discuté — à l'établissement public R.T.F. modifiera l'atmosphère, on voit mal, dès à présent, ce qui sera changé entre un conseil d'administration où la majorité appartiendra aux représentants de l'Etat nommés par le gouvernement, et la tutelle directe du ministre de l'Information, c'est-à-dire du gouvernement. Au demeurant, le projet de décret en instance — et qui doit régler l'usage de la R.T.F. au cours de la campagne présidentielle — est une preuve évidente de la volonté du gouvernement d'utiliser à plein — et exclusivement les outils incomparables que sont la télévision et la radio. L'aveu est de taille : la presse écrite lui serait, en majorité, hostile, et l'équilibre serait rétabli grâce à la R.T.F. On ne peut mieux avouer que l'établissement public R.T.F. doit être au service du gouvernement. Le fait n'est pas nouveau, d'ailleurs, et il fut constaté avant la naissance de la V^e République.

C'est pour mettre fin à ces pratiques que les travailleurs de l'information radiophonique et télévisée luttent au-

jourd'hui. Il faut une démocratie de l'information, et tous les citoyens de ce pays doivent en être conscients. Nous ignorons si la majorité actuelle de la presse écrite serait hostile au gouvernement gaulliste et si cette presse — malgré ses tares — reflète ou non l'opinion publique ; nous sommes persuadés, par contre, qu'un établissement public comme la R.T.F., grâce au monopole qui lui est concédé, doit obligatoirement être contrôlé par les représentants qualifiés de cette opinion publique dont chacun veut s'attribuer le monopole d'expression ; et nous savons que les gouvernements ne sont que les exécutants — passagers — d'une volonté populaire qu'ils bafouent généralement. Nous voulons aussi — mais cela est par trop logique — que l'établissement soit dirigé par de véritables professionnels de l'information, du spectacle et des loisirs, et non par des fonctionnaires irresponsables et ignorants. Nous croyons aussi — mais est-ce trop dire — que l'administration doit être au service de la production et non le contraire, comme c'est le cas actuellement.

Oui, la bataille de la R.T.F. est l'un des premiers combats décisifs dont la démocratie est l'enjeu. Puissent les travailleurs de ce pays en prendre conscience.

Bertrand Renaudot.

Les étudiants contre de Gaulle

LE Pouvoir gaulliste a donc voulu l'épreuve de force avec les étudiants. Il l'a perdue. Et pourtant, il n'avait pas ménagé ses efforts. En effet, dès l'annonce de la manifestation de l'U.N.E.F., le gouvernement entamait une vaste campagne d'intoxication en direction de l'opinion publique et du mouvement étudiant. Les principaux thèmes en étaient : « Maintenant à l'égard du président Segni nos traditions d'hospitalité et méfiez-vous de nos matraques. »

Aux yeux de l'opinion, il s'agissait de déconsidérer la manifestation de l'U.N.E.F. en défigurant ses véritables buts et en la faisant passer comme une action irresponsable destinée à marquer son hostilité au chef de l'Etat italien.

A l'égard des étudiants, il était difficile d'utiliser ces « arguments ». On

L'U.N.E.F. décide alors, afin d'éviter de graves incidents que le Pouvoir ne manquerait pas d'exploiter, d'annuler la manifestation prévue au quartier Latin et de la remplacer par un meeting à la Faculté des sciences de la Halle aux vins.

10 heures. — Le « quadrillage » est achevé. 4.000 policiers au moins stationnent au quartier Latin. Des centaines de policiers en civil traînent sur le boulevard Saint-Michel et dans les rues avoisinantes.

11 h. 30. — Le gouvernement interdit le meeting de la Halle aux vins. Ainsi s'effondrent les allégations gouvernementales pour interdire et discréditer l'action de l'U.N.E.F.

12 h. 30. — Le Bureau national de l'U.N.E.F. décide alors de manifester au quartier Latin. Dans le même temps, le président et le secrétaire

la police investit les couloirs du palais. La 10^e chambre correctionnelle est pratiquement assiégée et les étudiants ne peuvent y accéder. Des barrières les en empêchent.

17 h. 30. — Christian Desobry, menottes aux mains, est entraîné devant le tribunal.

Il est défendu par MM^e Leclerc et Lederman qui n'ont eu communication du dossier qu'au début de l'audience et n'ont pu s'entretenir avec notre camarade.

Le rapport du flic dont Christian Desobry a fait rouler le képi est édifiant : « Ma brigade commençait la chasse aux manifestants lorsque je fus frappé par le sieur Desobry. Mon képi roula à terre » et le flic termine par « le dégagement de la rue du Havre accompli, ma brigade se porta vers un autre terrain de manœuvre ».

voir des étudiants, il aura, au moins, pu apprécier nos diverses qualités de flics, voilà pour le « prestige » de l'Université.

Aux yeux de l'opinion, le gouvernement s'est condamné par ses propres mensonges : l'interdiction du meeting, la répression brutale de la manifestation de Saint-Lazare, la condamnation de notre camarade à la suite d'une procédure expéditive, tout cela a profondément révolté les travailleurs qui se sont sentis concernés par la menace aux libertés syndicales que constituait la condamnation de Christian Desobry.

Quant aux méthodes utilisées à l'encontre des étudiants, elles représentent une attitude constante de ce régime qui, faute de réussir à « intégrer » les syndicats, cherche à les « désintégrer », à les briser par la force et l'intimidation et pousse même l'impudence jusqu'à imputer aux matraqués la violence des matraqueurs. Mais là n'est finalement pas l'essentiel.

Une fois de plus, le Pouvoir s'avère incapable de résoudre les problèmes à lui posés par les travailleurs, les paysans et les étudiants.

Les contacts qu'il prend avec les organisations syndicales n'ont d'autre but que de reculer la date des échéances, en blaisant, en tergiversant, en promettant.

Mais surtout le Pouvoir cherche ainsi à faire taire les revendications, qu'elles soient ouvrières, paysannes ou étudiantes.

Partout, les travailleurs savent bien que c'est contre ce régime qu'ils obtiendront des victoires et que la satisfaction réelle de leurs revendications passe par le renversement du régime gaulliste.

L'autoritarisme de ce régime est une preuve de sa faiblesse, de son impuissance.

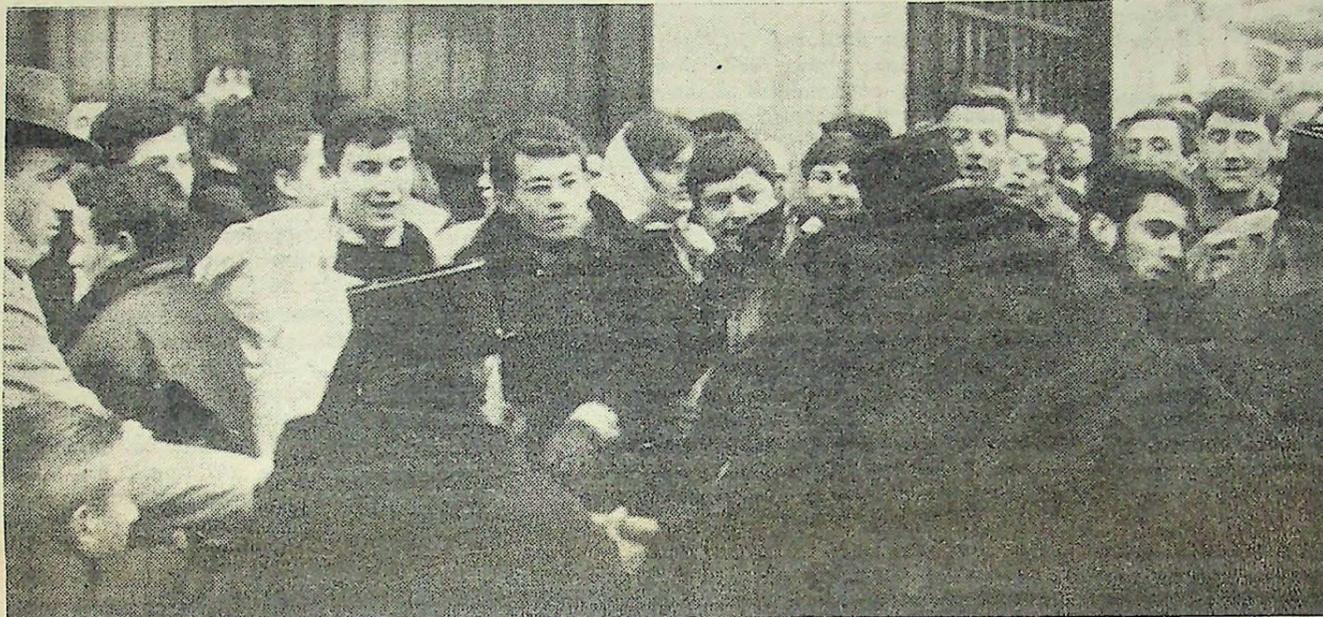
Mais à l'attitude commune du régime à l'égard des paysans, des ouvriers et des étudiants, doit répondre l'unité des forces syndicales pour imposer le respect des libertés syndicales et le triomphe de leurs revendications.

Les étudiants sont décidés, pour leur part, à poursuivre la lutte contre ce Pouvoir qui répond aux revendications par des matraques et des menottes.

Il y aura d'autres manifestations. Il y aura d'autres képis d'agents à terre. Mais il y aura un jour d'autres ministres et un autre régime.

Mais c'est par nos luttes d'aujourd'hui que nous préparerons la victoire de demain.

Jacques-Arnaud Penent.



(Photo Elie Kagan.)

L'ordre « gaulliste » règne...

menaçait donc. On voulut effrayer. On brandit la matraque des agents et les tribunaux correctionnels.

Tel était le sens du communiqué de Papon. Après avoir tenté d'isoler les étudiants, le Pouvoir essaya de les diviser.

C'est ainsi que le gouvernement s'assura des services de « ses » étudiants : la F.N.E.F. (1), la F.N.A.G.E. et la « Fédération des Etudiants de Paris ». Ces associations assurèrent MM. Pompidou, Fouchet et Papon de leur entière solidarité. Mais la réussite de cette opération fut à la mesure de la représentativité de ses participants. Elle échoua. Signalons enfin que M. Roche, recteur de l'Université de Paris, fit afficher dans toutes les facultés l'avis suivant : « Le recteur et les cinq doyens jugent inadmissible un projet qui met en péril la dignité et le prestige de l'Université. Ils flétrissent les actes d'une minorité d'étudiants inconsciente des responsabilités qu'elle prétend prendre au nom de tous. »

Ainsi un climat était créé, le mensonge s'installait qu'il fallait dissiper.

En outre, l'U.N.E.F. devait éviter des heurts, peut-être très violents, avec une police qui occupait massivement le quartier Latin.

Telle était donc la situation, à la veille du vendredi 21 février où les étudiants, à l'appel de leur syndicat soutenu par les E.S.U., l'U.E.C. et les E.S., devaient manifester pour obtenir enfin : l'allocation d'études pour tous les étudiants ; la reconnaissance de la section syndicale de faculté et le libre exercice du droit syndical ; l'extension des photocopies gratuits.

Voici, par ordre chronologique, les principaux événements qui marquèrent cette journée du 21 février 1964 et les conséquences qu'elle entraîna.

0 heure. — Le quartier Latin est investi par des milliers de policiers, C.R.S. et gardes mobiles.

Dans le même temps, Papon dirige les opérations de fouille à l'intérieur de la Sorbonne. Ils vont même jusqu'à visiter les caves.

général des Etudiants italiens (U.N.U. R.I.) arrivent à Orly. Ils viennent affirmer leur entière solidarité à l'U.N.E.F.

13 heures. — Compte tenu de la mobilisation policière, le « comité d'organisation » décide la manifestation à 16 h. 15, de la gare du Nord à la gare Saint-Lazare.

15 heures. — Conférence de presse commune du président de l'U.N.U. R.I., Fava, et du président de l'U.N.E.F., M. Mousel. Le président de l'U.N.U.R.I. réaffirme le total soutien des étudiants italiens à leurs camarades français.

16 h. 15 - 17 h. 30. — Malgré la rapidité de la décision de manifester en dehors du quartier Latin, 5.000 étudiants marchent vers la gare Saint-Lazare aux cris de « Libertés syndicales ! », « De Gaulle à la porte ! », « Salaire étudiant ! », « Fouchet démission ! ». Passant rue de Châteaudun, devant les services du sous-ministre de l'Education nationale, les étudiants font une halte et scandent : « Herzog démission ! ».

A la même heure, malgré l'appareil policier mis en place, plus de 500 étudiants accueillent Fouchet à la Sorbonne aux cris de « Fouchet démission ! ».

Pendant ce temps, la manifestation atteint la rue Saint-Lazare où les policiers, matraque au poing, commencent à charger.

C'est alors le spectacle connu des brutalités coutumières. Rue du Havre notamment, où notre camarade Desobry est jeté dans un car par trois policiers tandis que des femmes sont renversées et des passants arrêtés. Dans le quartier, la chasse à l'étudiant commence.

20 heures. — L'« ordre » gaulliste règne.

160 arrestations connues.

SAMEDI 22 FEVRIER.

10 heures. — L'hôpital Baujon est transformé en annexe de l'Université. 160 étudiants y sont enfermés. Quatre d'entre eux, parmi lesquels notre camarade Desobry, sont conduits au dépôt et seront jugés le jour même, en audience des flagrants délits, pour rébellion et coups à agents de la force publique.

17 heures. — Palais de justice :

Après le témoignage de M. Grappin, professeur à la Sorbonne, de Michel Mousel, président de l'U.N.E.F., en faveur de notre camarade, après le réquisitoire du procureur Barbaroux : « Les képis des gardiens de l'ordre ne doivent pas rouler impunément », malgré l'excellente plaidoirie de M^e Leclerc et celle de M^e Lederman, le tribunal prononce un surprenant et scandaleux verdict : huit jours de prison ferme.

Les gardes remettent les menottes à Desobry et l'entraînent à la Santé. La « justice » gaulliste est passée.

LUNDI 24. — Les syndicats se solidarisent avec l'U.N.E.F. pour exiger la libération de notre camarade et le respect des libertés syndicales. Un meeting est organisé par l'U.N.E.F. pour le lendemain 17 h. 30. Des tracts sont largement diffusés.

MARDI 25. — La cour de la Sorbonne est trop étroite pour contenir les 10.000 étudiants venus manifester leur solidarité à Desobry et à l'U.N.E.F.

Les représentants des organisations syndicales C.G.T., C.F.T.C., des syndicats d'enseignants, S.N.E.S. sup., S.G.E.N. et des organisations politiques, P.C.F., P.S.U., S.F.I.O. sont présents ou ont envoyé des messages. Edouard Depreux y représente notre parti.

L'intervention du président de l'U.N.E.F., Michel Mousel, est très applaudie.

Les étudiants montrent ainsi leur volonté de poursuivre la lutte pour le triomphe de leurs revendications.

Il est donc temps de tirer la leçon de ces événements.

Tout d'abord, le Pouvoir gaulliste a perdu une bataille politique qu'il avait délibérément engagée.

En effet, malgré le quadrillage du quartier Latin, malgré les menaces et l'intimidation, malgré les matraques, le ministre Fouchet a été hué par plusieurs centaines d'étudiants et la manifestation de l'U.N.E.F. a rassemblé plusieurs milliers d'étudiants.

Quant à M. Segni, le spectacle d'une Sorbonne vide de tous ses étudiants et pleine de policiers lui aura donné la juste représentation de l'Université gaulliste. A défaut de

Dès le 20 février, le P.S.U. solidaire des étudiants

Le Bureau national et les Fédérations de la région parisienne du P.S.U. sont solidaires du combat que mènent les étudiants. Ils approuvent les revendications de l'U.N.E.F. et son souci d'opposer une riposte d'ensemble aux projets technocratiques du pouvoir gaulliste. Ce n'est certainement pas le quadrillage du Quartier Latin, les menaces de répression policière ou de la procédure du flagrant délit qui régleront les problèmes de l'Université sans cesse aggravés par la carence du pouvoir.

Bureau national
20 février. — 19 h. 30.

Malgré le quadrillage du Quartier Latin, malgré l'interdiction par le gouvernement du meeting de la Halle-aux-Vins, les étudiants ont manifesté aujourd'hui et le ministre Fouchet a été hué à la Sorbonne, où les policiers remplaçaient les étudiants.

Une fois de plus, les étudiants du P.S.U. condamnent ce régime qui répond par des matraques aux justes revendications étudiantes. Les étudiants du P.S.U. appellent tous les étudiants à renforcer leur action au sein de l'U.N.E.F., afin de faire échec au pouvoir gaulliste et les invitent à s'organiser au sein de comités en vue de la lutte commune pour l'alternative socialiste au régime gaulliste.

Secrétariat étudiant
21 février. — 19 h. 30.

(1) Fédération Nationale des Etudiants de France ; Fédération Nationale des Associations des Grandes Ecoles, obédience F.N.E.F.

L'AFFAIRE DES ANARCHISTES ESPAGNOLS ET LE PSU

On se souvient que 21 anarchistes espagnols réfugiés en France ont été arrêtés au mois de septembre 1963 sous l'inculpation d'association de malfaiteurs. Ils étaient soupçonnés d'avoir constitué le C.I.L. (Comité Ibérique de Libération) déclaré responsable d'un certain nombre d'attentats commis sur le territoire espagnol.

Le P.S.U. a protesté en son temps contre ces arrestations qui touchaient des combattants anti-franquistes réfugiés sur notre sol. Leurs avocats, nos camarades Jouffa, Dechezelles et Jacoby, ont successivement obtenu la libération de 17 d'entre eux, puis le bénéfice du régime politique pour ceux qui restaient emprisonnés.

Ceux-ci ont commencé depuis une semaine une grève de la faim pour protester contre leur maintien en détention et le fait que des arrêtés d'assignation à résidence avaient été pris par le ministère de l'Intérieur à l'encontre de leurs camarades libérés.

Les avocats ont déposé des demandes de mise en liberté

provisoire et ont saisi la Commission de recours des réfugiés et apatrides en invoquant la Convention de Genève.

Le P.S.U. affirme à nouveau sa solidarité avec tous les combattants antifranquistes et proteste contre toutes mesures frappant des républicains espagnols réfugiés en France.

Après le coup de force gaulliste au Gabon

RETRAIT DES TROUPES FRANÇAISES DES TERRITOIRES AFRICAINS

On pensait couramment que les unités de parachutistes étaient privées désormais de leurs terrains d'exploits coutumiers, en Asie et en Afrique. Voici que le général de Gaulle pourvoit ces troupes d'élite d'une nouvelle vocation de super-gendarmes chargés de maintenir au pouvoir des chefs d'Etat devenus impopulaires.

Des grands desseins aux basses œuvres de « pacification », il n'y a qu'un pas que le monarque de V^e République franchit allégrement sans se laisser arrêter par des considérations telles que la souveraineté d'un pays indépendant qui, dans le cas de l'Afrique, doit être un concept erroné.

Léon M'Ba était le Houphouët Boigny de l'A.E.F. Chef de file du R.D.A., il était également le représentant du territoire le plus riche de sa Fédération et, du même coup, l'adversaire le plus déterminé des conceptions fédéralistes ou unitaires. Il devint un fervent adepte du gaullisme.

Une lente désagrégation

Mais ce n'est pas à titre de reconnaissance que le général de Gaulle fit atterrir ses « paras » à Libreville. Il lui importait surtout de porter un coup d'arrêt à la lente désagrégation du pouvoir dans les pays de la Communauté. M'Ba était chassé du pouvoir après Olympio au Togo, Fulbert Youlou au Congo et Maga au Dahomey. C'était un encouragement donné aux oppositions qui existent et se développent dans les autres pays. Et ceux-là qui applaudissent l'intervention étrangère sont précisément les plus contestés, lorsqu'ils ne sont pas les plus menacés : les Tombalbaye au Tchad, les Diouri au Niger, les Yaméogo, les Dacko, les Houphouët, les Tsiranana.

Mais s'agit-il bien d'un coup d'arrêt ? Réinstallé dans son palais présidentiel par les « paras », ce n'est plus M'Ba qui gouverne à Libreville, mais l'ambassadeur de France. C'est l'explication des variations de ton de M'Ba d'un jour à l'autre. Son premier geste avait été d'annoncer qu'il n'y aurait « ni pardon, ni pitié », et que les élections auraient lieu, comme prévu, le dimanche 23. La date de ces élections fut ensuite repoussée au 1^{er} mars, puis courant avril. Enfin le gouvernement fut dissous et l'on renouça à emprisonner les responsables de l'opposition.

L'autorité de M'Ba est sérieusement entamée. L'ambassade de France tire les ficelles et paraît à la recherche d'un ne sait quelle solution de transition.

Quant à l'indépendance du Gabon, nul ne peut y croire désormais. Elle doit être reconquise... pour autant qu'elle ait existé un jour.

Pour justifier cette violation caractérisée de la souveraineté nationale et du droit international, le Quai d'Orsay a fait valoir, curieusement, que « le mouvement de subversion n'a pas été suivi par la population gabonaise ». Ce qui revient à dire que la mission des paras avait un objet éminemment démocratique.

Mais il ne semble pas que la population gabonaise ait tenté de prendre la défense du régime de M'Ba et l'on n'a pas fait état d'un accueil délirant de la foule au retour du président dans ses foyers.

Il était, certes, difficile aux services de M. Couve de Murville de faire allusion aux pressions des banques d'affaires fort intéressées à l'exploitation des richesses du Gabon : le bois, le manganèse, l'uranium et le pétrole. Léon M'Ba n'avait rien à refuser aux dites banques qui, par chance, possèdent leurs défenseurs zélés au sein du gouvernement Pompidou. Il ne faut pas chercher ailleurs la raison de la promptitude de l'intervention française au Gabon. L'uranium et le pétrole valent bien que l'on coure certains risques.

Car il est douteux que l'agression des paras français ait pour résultat de consolider le pouvoir des agents du néo-colonialisme en Côte d'Ivoire, au Niger, en Haute-Volta, au Tchad ou à Madagascar. Elle fait éclater, par contre, la précarité de l'indépendance de ces pays et la véritable nature de la décolonisation gaulliste. L'éditorialiste de *Jeune Afrique* a raison de parler d'une « Afrique cobaye » : « Cobaye des anciennes puissances coloniales. Cobaye de la diplomatie et de la finance des Grands. » Et il en sera ainsi, ajoute « Jeune Afrique », « tant que l'Afrique ne parviendra pas à se donner des institutions dans lesquelles le peu- »

ple tout entier se reconnaisse »...

La Fédération des étudiants d'Afrique noire exprime une opinion similaire en termes plus catégoriques : « Partout où les peuples africains ont tenté de renverser les roitelets installés par le gouvernement français, ils se sont heurtés à ce gouvernement, qui se révèle comme l'ennemi farouche de nos peuples. » La F.E.A.N. condamne, en conséquence, « la politique d'intimidation des peuples africains par l'impérialisme français décidé à maintenir au pouvoir ses créatures dont l'isolement n'est plus à démontrer ». Elle demande la liquidation de toutes les bases militaires étrangères en Afrique, la disparition des monopoles et l'organisation d'institutions démocratiques assurant le contrôle par les masses populaires de l'édification nationale.

Le 18 février 1964 a sonné le glas de la politique dite libérale du général de Gaulle dans les pays d'outre-mer. Le précédent de Libreville fait peser une menace intolérable sur tous les Etats africains. La disparition des bases militaires en Afrique, le retrait des troupes françaises, deviendra une exigence de plus en plus impérieuse des masses africaines.

La riposte des travailleurs français et de leurs organisations politiques et syndicales au coup de force gaulliste à Libreville doit être de soutenir énergiquement cette légitime revendication.

A. Durez.



M'Ba : réinstallé dans son palais présidentiel par les paras...

MAROC : Une solution de sagesse

Nous avons tous suivi avec beaucoup d'intérêt le déroulement du procès de Rabat, dans lequel 102 dirigeants et militants de l'Union Nationale des Forces Populaires sont accusés de comploter contre la personne du roi.

Bien avant l'ouverture du procès, le Comité d'information et d'études sur la situation au Maroc, formé à Paris sous la présidence d'honneur de Charles-André Julien et la présidence de Robert Verdier, avait dénoncé les irrégularités entachant ce procès. On sait comment la justice marocaine refusa aux avocats constitués par les accusés d'assurer, avec leurs confrères marocains, leur défense. La Cour de Rabat refusa les avocats algériens et les avocats français, et M. le bâtonnier Thorp, en leur nom, déclara : « Le procès de Rabat s'ouvre par une violation manifeste de la Convention judiciaire franco-marocaine et des droits de la défense. »

Nous n'avons jamais cessé, ici, de dénoncer l'arbitraire policier qui règne au Maroc, ainsi que les sévices et tortures subis par les démocrates incarcérés.

Toute l'action entreprise pour dénoncer cette politique a permis le renvoi du procès. Cette décision était déjà une victoire, puisqu'elle montrait que les autorités ma-

rocaines étaient gênées par les réactions et l'émotion manifestées dans le monde entier à la suite des révélations faites par les inculpés sur les tortures dont ils avaient été l'objet.

Une machination policière

La reprise du procès qui eut lieu le jeudi 26 décembre devait vite tourner à la confusion du gouvernement marocain, et les auditions des inculpés Moumène Diouri et Ben Messaoud ont très clairement démontré la machination policière qui avait été montée à la cour de Rabat. Il semble probable que, dans l'ombre, certains militaires et policiers aient monté cette machination tendant à faire croire au roi Hassan II que sa vie et son trône étaient menacés et qu'il devait étouffer dans l'œuf cette tentative de prise de pouvoir en arrêtant les leaders politiques de gauche. Mais, bien entendu, comme il n'y avait aucun complot fait par la gauche, il a fallu que la police en fabrique les éléments et compose le dossier de l'affaire dans lequel, maintenant on le constate, tout est faux : dates, documents, stocks d'armes, etc.

Tous les observateurs présents au procès sont unanimes : l'instruction est scandaleuse, la preuve est faite que s'il y avait complot, il n'était pas dirigé contre le roi, mais contre l'U.N.F.P., ses adversaires déterminés ayant pensé que le meilleur moyen de la faire disparaître était de procéder par personne interposée et qu'en particulier le roi pourrait se charger lui-même de cette opération.

Peut-on dire que le roi fut victime de cette comédie ? Peut-être. Dans ce cas, le déroulement du procès doit lui ouvrir les yeux et il ne peut réagir que comme l'opinion publique. Nous sommes de ceux qui pensons qu'il n'y a pas à perdre la face pour un homme, quel qu'il soit, lorsqu'on lui apporte la preuve qu'il s'est trompé et qu'il en tire toutes les conséquences. Le roi Hassan II possède maintenant suffisamment d'éléments pour savoir qu'on lui a imposé l'ouverture d'un procès qui dessert la renommée de son trône. Il doit savoir qui lui a fait commettre cette erreur. Il est suffisamment informé maintenant pour demander l'arrêt des poursuites et l'arrêt du procès. Avec la libération des détenus, le souverain marocain pourrait accomplir un acte politique qui rouvrirait au Maroc l'ère d'une perspective démocratique.

LES informations et les analyses que nous publions ici ne prétendent pas apporter la solution aux problèmes du Bassin lorrain. Elles veulent préparer une lutte fondamentale qui ne soit fondée ni sur l'acceptation implicite du système capitaliste, dont les mineurs et l'économie lorraine sont directement les victimes, ni sur des slogans généraux qui ne peuvent suffire à contester efficacement le pouvoir et à préparer le changement dans le rapport des forces sans lequel rien ne sera modifié radicalement.

Nous pensons que seul un régime socialiste peut trouver une solution durable qui développe le Bassin lorrain et soit conforme aux intérêts des travailleurs.

La crise des mines de fer ne peut pas être isolée de la situation difficile que traverse la sidérurgie. Le patronat lorrain a décidé de ne pas entreprendre de nouveaux investissements. Il accuse les gouvernements successifs d'avoir eu une mauvaise politique de l'acier, d'avoir pesé sur les prix de l'acier à une époque où il aurait été possible de faire de gros bénéfices à l'exportation et, grâce à ces bénéfices, d'assurer la modernisation par l'autofinancement. Faute de quoi, il a fallu faire appel au crédit et aujourd'hui,

alors que la conjoncture s'est retournée, que l'acier étranger (américain, anglais, japonais) se propose à bas prix aux frontières mal protégées de la C.E.C.A., les industries françaises, ayant à payer les intérêts des emprunts qu'elles ont contractés, ne peuvent soutenir la concurrence et se voient contraintes de ne plus investir. Cette thèse ne reflète que très partiellement la vérité.

A vrai dire, le patronat s'intéresse faiblement à l'avenir de la région. Il est caractéristique qu'il ne demande pas aux Pouvoirs publics de l'aider à implanter les industries de transformation, sans lesquelles l'équilibre régional ne peut être réalisé. Non : il menace de se retirer du jeu, si on ne lui assure pas — outre une certaine protection douanière — des avantages (prix du charbon, etc.) dont il continuera à utiliser à son gré les bénéfices.

Nous savons ce que signifierait une intervention du Pouvoir qui se bornerait à des gestes envers le patronat. Celui-ci demeurerait le seul maître du jeu. Il garderait la faculté d'utiliser les avantages accordés au bénéfice d'une politique dont personne n'aurait discuté ; il pourrait — en continuant de ne rendre de comptes à personne — déplacer son centre d'investissements

vers Marseille. C'est que, dans cette affaire de Lorraine, la situation sociale qui y règne semble un prétexte que le patronat met en avant afin d'avoir les moyens de faire ailleurs sa grande politique.

Dans la plus pure tradition libérale, le patronat demande qu'on lui reconnaisse le droit, qu'on lui donne les moyens de faire, seul, la politique française de l'acier.

Les revendications des travailleurs, des habitants de la région sidérurgique, doivent tendre au contraire à faire échapper la région au contrôle exclusif du patronat. Leurs organisations doivent être présentes dans les discussions, lutter pour obtenir non seulement une planification des investissements qui devront être effectués, mais le contrôle de cette planification.

Le dossier ci-après fournit des éléments d'appréciation de la situation économique. S'ils sont utiles, c'est dans la mesure où les travailleurs doivent introduire dans les discussions leurs propres solutions.

LA STRATÉGIE PATRONALE ET LE GOUVERNEMENT

La liberté d'action du patronat s'est traduite par une série de manœuvres passées et actuelles axées sur son seul profit :

1. Exploitation irrationnelle du sous-sol :

— **Imprévisions dans l'exploitation** : les concessions, ressources nationales, ont été en partie saccagées par une extraction systématique abusive du minerai immédiatement le plus rentable. Le défilage de nombreuses galeries condamne définitivement l'exploitation de couches de minerai de 1 m à 1 m 50 couvrant toute l'étendue d'une concession.

Les proportions d'un tel gaspillage ont été évoquées dans la « Revue de l'Industrie Minérale » (janvier-février 1963) :

« ... de plus, si les productions relatives et déséquilibrées de minerai calcaire et de siliceux se poursuivaient au même rythme qu'actuellement, on n'utiliserait en fin de compte qu'un milliard de tonnes de minerai siliceux, pendant qu'on épuiserait les 3 milliards de tonnes de minerai calcaire, ce qui conduirait à laisser dans le sol près de 2 milliards de tonnes de minerai siliceux inutilisable tout seul. »

— **Imprévisions dans l'amélioration des techniques** : c'est seulement maintenant, parce que de

redoutables concurrents apparaissent sur les marchés, que les entreprises se préoccupent d'enrichir le minerai.

L'amélioration de l'équipement d'extraction n'a été qu'une mesure fractionnelle dans la recherche d'une utilisation rationnelle du minerai ; n'étant pas suivie de mesures d'enrichissement, elle n'a fait qu'accélérer le processus d'épuisement du bassin.

2. Réduction des capacités de production :

A la rentrée, en Lorraine, on comptait en 1963 : 80 hauts fourneaux allumés sur 107 existants ; 85 convertisseurs Thomas sur 85 existants, 28 fours Martin basiques sur 37 existants, 12 fours électriques à arc sur 13 existants.

L'utilisation de la capacité de production était en 1962 de 88 % dans les pays de la C.E.C.A.

3. Licenciements :

75 ouvriers à La Maurière, 258 ouvriers à Trieux, 75 prévus à Droitaumont.

4. Refus de se soumettre aux décisions d'intérêt public :

1° Par rapport au Plan, la décision de la concentration Sidelor-De Wendel pour la création d'une aciérie à l'oxygène n'était pas prévue au IV^e Plan. Rappelons que cette nouvelle unité de production ne fera qu'aggraver

le déséquilibre du marché du travail régional du fait du renforcement de la mono-industrie qui en découlera ;

2° Par rapport à la Table ronde les décisions prises pour le transport des mineurs licenciés de Laugenberg ne sont pas respectées. Les licenciements à Trieux sont la preuve que le patronat utilise tout accident conjoncturel pour se débarrasser des conclusions de la Table ronde.

5. Incoordination dans la commercialisation du minerai, chaque mine étant laissée seule en face de ses problèmes de concurrence.

6° **Manœuvres de pression sur l'opinion publique** pour justifier les transferts d'investissements. Ainsi, le minerai de Mauritanie a été utilisé comme une menace, sans rapport avec son importance réelle, pour « fragiliser » le marché.

Pression sur le gouvernement pour obtenir des mesures protectionnistes destinées à relancer les entreprises privées, allègement des charges fiscales, facilités d'importation de coke américain, garanties nouvelles au prochain emprunt, axe fluvial Nord-Sud, etc. Autant de cadeaux du Trésor public.

Face à la volonté du patronat de garantir ses privilèges, le gouver-

nement s'est montré débordé ou complice :

— A Trieux, M. Bokanowski posait comme préalable à toute étude des problèmes : la reprise du travail et le maintien des 258 licenciements d'ouvriers ; il n'a jamais exigé la démission préalable de la direction de la mine, responsable d'une gestion imprévoyante et désastreuse ;

— que représente la somme globale des indemnités de licenciements accordées aux mineurs auprès des sommes allouées directement ou indirectement aux « maîtres de forges » pour relancer leurs affaires, à savoir :

● emprunts accordés (près de 5 milliards) ;

● garantie accordée par l'Etat de payer les intérêts des emprunts privés qui ne seraient pas « solvables » dès la quatrième ou cinquième année de remboursement ;

● participation de l'Etat aux grands travaux de canalisation de la Moselle, à la réalisation de l'axe Nord-Sud, alors que le développement du réseau S.N.C.F. aurait donné des résultats identiques sinon meilleurs.

Toutes ces dispositions et bien d'autres étaient-elles prévues dans le IV^e Plan ?

Qui a décidé ?
Qui contrôlera ?

Existe-t-il une solution socialiste — Que proposons-nous ?

- Participation des représentants des organisations ouvrières à l'élaboration et au contrôle de l'application d'un véritable plan d'aménagement régional et d'intérêt public.
 - Régularisation du plein emploi de la main-d'œuvre : 1°) par la répartition coordonnée des contrats ; 2°) par l'implantation d'industries de transformation.
 - Rationalisation des méthodes d'enrichissement par la création d'une exploitation unitaire du bassin.
 - Elaboration et application d'une carte scolaire permettant une meilleure décentralisation, c'est-à-dire la possibilité pour les jeunes de trouver tous les ordres d'enseignement dans un rayon de 20 à 30 km.
 - La mise en place de tous les moyens nécessaires en locaux, en personnel, en techniques modernes, d'enseignement pour permettre la prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans pour les enfants actuellement en classe de transition.
 - La réalisation d'un système d'éducation permanent — recyclage — pour préparer le passage de la main-d'œuvre non qualifiée des secteurs déficitaires vers des catégories professionnelles demandant une qualification simple.
 - Création de commissions de contrôle de centres d'apprentissage privés.
 - Développement des centres d'orientation.
 - Développement d'un réseau de services publics (hôpitaux, services familiaux, transports, P.T.T., stades et culturels) dans le triple but :
 - d'augmenter la gamme des emplois,
 - d'améliorer les moyens d'assistance, de communication et de logement,
 - de libérer la population de son complexe de « production » en lui rendant les moyens de vivre plus humainement.
- Le Plan doit continuer de servir l'intérêt public. Les investissements doivent cesser de servir les intérêts privés.

EMPLOI

PRODUCTION

ENSEIGNEMENT

SERVICES PUBLICS

Les données RÉELLES d'une situation économique en pleine évolution

● Production

Acier

Situation chiffrée des principaux pays producteurs d'acier (en millions de tonnes):

	1938	1950	1960	1962
Amérique du Nord				
U.S.A.	28	—	85	88
Europe :				
Allemagne	18	—	33	32
Angleterre	10	23	22	21
France	8	14	17,5	17,2
Luxembourg ..	1,5	—	4	4
Belgique	2	6	6,5	7
Italie	—	—	7	7
U.R.S.S.	18	60	71	75
Pays de la C.E.C.A.	30	41	73	73

Pays ayant produit moins d'un million de tonnes en 1950 :

Pays de l'Est	6	7
Amérique latine	5	8
Extrême-Orient	19	35
dont Chine	18	32

Mines de fer

De 1953 à 1962 :

France	42 à 66 millions de T (1 fois 1/2)
Allemagne de l'Ouest	19 à 18 millions de T
U.R.S.S.	60 à 130 millions de T
U.S.A.	120 à 70 millions de T
Canada	6 à 30 millions de T
Amérique latine....	6 à 28 millions de T
Chine	12 à 60 millions de T

La Suède représente actuellement le concurrent le plus dangereux pour le minerai lorrain.

En France, si le rendement se maintenait à son taux actuel, le rendement journalier passerait de 13,5 tonnes à 16 tonnes, ce qui amènerait une production d'environ 76 millions de tonnes en 1965. Comme on ne doit pas dépasser 65 millions de tonnes au mieux, 55 millions au pire, il faudrait envisager d'ici au 1^{er} janvier 1965 un départ se situant entre 800 et 2.500 ouvriers des mines de fer.

● Consommation

Acier

1. — Marché intérieur :

Il existe un décrochage entre l'indice de production industrielle et celui de la consommation d'acier. Ce décrochage est dû en grande partie à l'insuffisance des biens d'équipement, mais aussi à l'introduction sur le marché de produits de remplacement : l'aluminium remplace 1,5 % de la production d'acier et les plastiques 1 %, ces pourcentages étant appelés à augmenter au détriment de l'utilisation des produits de la sidérurgie qui verra ainsi ses débouchés se rétrécir.

2. — Marché commun :

Les perspectives d'écoulement de la sidérurgie lorraine à l'intérieur du Marché commun sont encore aggravées par l'augmentation des importations de produits en provenance des pays tiers (Japon, Grande-Bretagne, Suède). Ces importations sont passées de 1 million de tonnes à 2 millions et demi en deux ans... Cet accroissement est dû principalement au fait que les droits de douane pour ces pays sont inférieurs d'un tiers environ à ceux qui touchent les produits de la C.E.C.A.

3. — Marché mondial :

Les perspectives sur le marché extérieur sont également peu encourageantes. Les pays du tiers monde dont l'équipement aurait dû créer un débouché n'ont en fait pas de besoins solvables. Certains d'entre eux — Egypte, par exemple — vendent même à perte les produits des usines sidérurgiques implantées par les Européens; leurs prix deviennent donc inférieurs et concurrencent la production lorraine dans des proportions qui ne cessent de s'aggraver.

Il faut souligner à ce sujet que les capacités de production de ces pays tiers (particulièrement l'Extrême-Orient, l'Afrique, l'Amérique latine), peuvent dans leur ensemble passer de 32 millions de tonnes en 1960 à... 64 millions en 1965, le Japon et la Chine ayant force d'exemple dans ce domaine. Le Japon soutenant son expansion par des méthodes de dumping qui ne feront qu'accroître le climat de guerre économique auquel la production lorraine devra s'affronter à brève échéance.

● Marché du travail

dans la circonscription du bassin de Briey :

— Baisse chiffrée en besoins de main-d'œuvre dans le secteur primaire et les industries extractives :

	Agriculture	Industries extractives	Autres secteurs
1965 : sous-emploi	653	1.798	2.802
1970 : sous-emploi	971	2.656	4.803

— Besoins croissants de main-d'œuvre qualifiée par rapport à la main-d'œuvre en place en 1960 :

Besoins suppl. en 1965	en 1975	Durée des études
Ingénieurs .. 15,2 %	48 %	9 à 11 ans
Autr. cad. sup. 19,5 %	48 %	9 à 11 ans
Techn. et dess. 25,9 %	70 %	7 ans
Ag. de maitr. 10,8 %	49 %	5 ans B.E.I.
Employés 8,7 %	27 %	4 à 5 ans
Ouvriers qual. 10,9 %	29 %	3 à 4 a. C.A.P.
Ouv. non qual. 3,6 %	7,3 %	—

— Evolution de la main-d'œuvre dans le cas particulier des mines de fer :

réduction de personnel en 1953 : 22.700 ouvriers ;
réduction de personnel en 1963 : 18.000 ouvriers.

Réduction des horaires de travail (en moyenne) :

en 1959 43 heures par semaine
en 1960 40 heures par semaine

Pendant la même période, les ouvriers à l'abattage sont passés de 36 heures à 33 heures par semaine.

La Lorraine présente les caractères classiques d'une économie sous-développée en régime colonialiste

— Implantation d'une mono-industrie lourde exportant des produits bruts ou semi-finis, ne répondant pas aux besoins de la main-d'œuvre « exploitée ».

— Pas d'industries de transformations.

— Déséquilibre de l'emploi : 48 % de la masse des salariés « dépendent » du complexe mines-sidérurgie. L'agriculture ne représente que 3 % de la population active.

— Insécurité de l'emploi, les salariés dépendent d'une conjoncture entièrement placée dans les mains du patronat.

— Insuffisance des services publics qui n'emploient que 4 % de la population.

— Insuffisance des établissements scolaires. Exemples : dans la circonscription du bassin de Briey, il existe seulement, dans un rayon de 84 km, pour une population de 100.000 habitants :

- 1 lycée technique à Longwy, 350 places, complet ;
- 1 C.E.T. à Jarny (filles + quelques garçons), complet ;
- 1 C.E.T. à Longwy (garçons et filles), 150 places, complet.

Il est prévu :

- 1 C.E.T. à Landres, technique ;
- 1 lycée avec section technique à Homécourt, en 1967 ;
- 1 C.E.T. à Homécourt, en 1967,

alors que la poussée démographique laisse prévoir qu'il

faudra assurer la formation technique de 12.000 élèves en 1970 contre 3.880 en 1962.

Conséquence : la fréquentation scolaire dans le bassin de Briey est comparativement très réduite. On enregistre en sixième : 33,3 % des enfants, contre 35,3 % en Meurthe-et-Moselle, 67 % en France, 75 % à Paris.

— Insuffisance des services hospitaliers.

— Insuffisance des logements dont le taux de construction n'a cessé de décroître, comme l'indique une enquête de l'*Est Républicain* des 26, 27, 28 juin 1963 : en 1959, 4.197 logements ; en 1960, 5.136 logements ; en 1961, 4.113 logements ; en 1962, 3.487 logements. Enfin, il y a eu, en octobre 1963, 6.200 demandes non satisfaites.

— Mainmise du patronat sur l'enseignement et sur le logement, avec toutes les aliénations que cela comporte particulièrement en période de crise.

— Absence d'un véritable plan d'urbanisation « de Nancy à Longwy ».

Existe-t-il une solution socialiste ?

Que proposons-nous ?

(Etude réalisée par la Commission régionale lorraine)

DIALOGUE AVEC LES LECTRICES DE T.S.

L'article sur les syndicats et le travail à temps partiel des femmes (1) m'a valu trois lettres de camarades femmes, lettres fort intéressantes dont nous les remercions vivement et dont nous entendons faire profiter nos lecteurs.

Une formule dangereuse...

Colette Audry (Paris (XVI)) met l'accent sur les dangers que comportent le travail à temps partiel.

Donnons-lui la parole :

« 1° Dans le contexte actuel, à savoir l'insuffisance de l'enseignement professionnel des filles, très en retard sur celui des garçons (qui n'est lui-même pas trop brillant), le travail à temps partiel boucle le cercle vicieux et aggrave la disqualification du travail féminin : comment espérer qu'un effort financier puisse être fait, que les fonds puissent être investis pour former des jeunes filles qui ne travaillent qu'à mi-temps ?

2° Avec l'afflux des générations nombreuses dans la production et le développement de l'automatisation à prévoir dans les dix années qui viennent, il sera beaucoup plus facile, si le chômage se dessine, d'éliminer les personnes qui travaillent à temps partiel, car elles n'apparaîtront que comme des demi-travailleuses. C'est une menace sérieuse.

3° En prévision de cela, la véritable revendication à envisager pour la période en question, c'est la diminution de la journée de travail, revendication qui profiterait à la fois aux hommes et aux femmes.

4° L'organisation du temps partiel, si on ne veut pas qu'elle conduise à une aggravation de la condition de la travailleuse, ne doit jamais être représentée comme une revendication essentiellement féminine. Elle doit être demandée pour certaines catégories de la population hommes ou femmes :

- étudiantes qui ont besoin de gagner leur vie, jeunes travailleurs qui veulent perfectionner une formation ;
- retraités capables de rendre encore des services et qui souffrent de l'inaction ;
- convalescents ;
- femmes qui ont des enfants jeunes.

Nous sommes bien d'accord ; nous avons souligné l'intérêt de la formule à temps partiel pour différentes catégories de travailleurs.

Pour Colette Audry, « à cette condition seulement le mi-temps représente un progrès et répond à l'idée qu'on peut se faire d'une société civilisée. »

...mais populaire

Nous ne devons pas nous dissimuler cependant que beaucoup de femmes n'expriment pas de telles réserves et font passer au second plan les dangers de la formule dans l'état actuel des choses.

C'est ce que souligne Marguerite Teurlai, de Vanves, qui nous écrit : « le sujet me tient à cœur », mais ajoute : « je sais combien il apparaît mineur aux militants politiques qui se contentent de penser que l'avènement d'un gouvernement socialiste résoudra, avec les autres, les problèmes posés par la condition féminine... »

Aussi bien notre correspondante saisit l'occasion « de donner le point de vue d'une femme qui est à la fois militante du P.S.U., adhérente à la C.F.T.C., mère de famille et secrétaire à temps partiel d'un avocat. »

Tout ceci explique sans doute que Marguerite Teurlai ne mâche pas ses mots.

« Tout d'abord, écrit-elle, il faut souligner que, paradoxalement, ce sont le patronat d'une part (pour des raisons de charges et d'organisation qu'il n'appartient pas aux travailleurs d'examiner) et les syndicats d'autre part qui sont hostiles à cet aménagement, contre les souhaits d'une majorité de femmes.

En effet, en dehors de la réponse au sondage d'H.E.C.-Jeunes filles, des faits témoignent significativement du désir des femmes d'un travail à temps partiel : il y a dans ce domaine plus de demandes d'emplois que d'offres (voir à ce sujet les annonces du « Figaro » ou de journaux comme « La Gazette du Palais »).

5° Une seconde objection valable

est la difficulté d'assumer, à temps partiel, un poste de responsable qui demande une présence constante ; mais cette question concerne une minorité de femmes (5 % au maximum selon Mme Chombard de Lauwe dans les organismes d'Etat et moins dans l'industrie privée) ; ces femmes-cadres ont alors un salaire suffisant pour résoudre leurs problèmes familiaux en prenant une bonne...

6° Enfin, l'extension des crèches, garderies, etc, reste une mesure imparfaite ; au plan matériel, il y a les maladies des jeunes enfants, la nécessité de surveiller le travail des plus grands et au plan moral le souci de conserver un foyer.

Il semble donc bien que sous réserve de travailler parallèlement à obtenir des garanties de salaires, un aménagement du salaire unique, les syndicats devraient accepter de reconsidérer la question. »

Les transformations nécessaires

Geneviève Servet, Paris (VI), a de son côté fort bien résumé le problème dans une lettre où les considérations de psychologie féminine se mêlent à une rigueur toute dialectique qui permet d'envisager la solution dans un sens socialiste.

Selon notre correspondante, « il n'est pas de sujet qui divise plus les femmes entre elles, même le birth-control, ne soulève pas le quart de l'agressivité dont tout être humain (pas seulement les femmes !) est capable.

Pourquoi ? Il existe actuellement deux catégories de femmes qui ne se rencontrent que très peu pour parler de leurs problèmes : celles qui travaillent, celles qui ne travaillent pas. Et voilà qu'on leur propose de se rencontrer. Au premier abord on aurait pu croire que le travail à temps partiel envisagé comme « moyen terme » pouvait les réconcilier. Il n'en est rien car les deux adversaires ont des motivations différentes :

Les femmes qui travaillent ou plutôt les syndicats qui s'expriment en leur nom font passer en premier lieu le travail, source de promotion sociale. Le travail à temps partiel semble en effet, dans les conditions actuelles de l'économie et de l'organisation sociale, comporter de très graves dangers. Assurément elles ont raison.

Les femmes qui ne travaillent pas, mais qui commencent à faire de sérieux complexes d'infériorité font passer en premier lieu la famille, le travail ne représentant pour elles, encore velleitaires, qu'une source de promotion individuelle et un complément de salaire contrairement à la première catégorie de femmes citées plus haut. En ce qui concerne la famille, et encore une fois dans les conditions actuelles de l'économie et de l'organisation sociale, elles ont raison : c'est une formule qui permet d'équilibrer harmonieusement l'existence d'une mère de famille. »

Mais le conflit n'est pas sans issue. C'est ce que montre Geneviève Servet qui poursuit :

« Si je peux me permettre de jouer au devin, comment va se terminer le combat ?

Par une première victoire des tenants du temps partiel car le patronat en veut et se fait l'écho, parce que cela l'avantage, d'une bonne partie de la population féminine. Dans la société où nous vivons c'est le capitalisme qui décide, c'est malheureusement ainsi.

Mais en second lieu, la victoire peut changer de sens, au moment où les syndicats renonçant à leur position de refus catégorique envisageront de formuler les revendications (elles sont nombreuses) qui feront venir à eux leurs anciennes adversaires d'hier qui auront choisi le travail à temps partiel. Alors seulement les passions s'apaiseront, les femmes tentées par la demi-mesure du travail à temps partiel comprendront que la seule solution valable est la diminution des heures de travail pour tous les travailleurs.

Une récente enquête effectuée par les Associations familiales ouvrières confirme également cet attrait du travail à temps partiel. Sur 684 mères de familles consultées, 138 exercent une activité professionnelle, soit en-

viron 20 %, mais sur les 546 autres, « 103 font part de leur désir de reprendre une activité professionnelle lorsque les conditions de santé ou plus souvent lorsque certaines conditions seront résolues par rapport aux enfants. Par contre, ce chiffre de 103 passe à 185 lorsque l'éventualité d'un travail à temps partiel est évoqué. »

Il semble que cette formule ait en particulier la faveur des mères de famille ayant des enfants de moins de 10 ans et âgées elles-mêmes de 30 à 40 ans. Faisant état des difficultés d'une reprise d'activité professionnelle après 10 ou 15 ans d'interruption, les enquêteurs concluent par les remarques suivantes : « D'autre part, il est important de souligner que sur le plan de la législation (Sécurité sociale, congés, prestations familiales, retraites, etc.) tout ou presque est à faire pour permettre effectivement un travail à temps partiel ou un aménagement des horaires, non pas vu sous l'angle d'un intérêt économique, mais en partant de facteurs humains. Il y a là une conception de la société qui est remise en cause où le travail et les structures devront être pensées en fonction d'une adaptation à la personne, selon ses diverses fonctions. Ceci est d'autant plus urgent vis-à-vis des mères de famille. »

Ce sont des préoccupations semblables qui font écrire à Marguerite Teurlai : « Il est vrai que la femme est surmenée, écrasée par une double tâche ; dans la région parisienne 700.000 femmes mariées travaillent et font des semaines de 80 à 90 heures... Cela sera vrai longtemps encore, et même en régime socialiste, tant que les hommes n'auront pas admis une égalité complète allant jusqu'au partage des travaux ménagers.

Combien de militants politiques ou syndicalistes, qui réclament « à travail égal salaire égal », trouvent normal de laisser à leur femme qui travaille, et qui voudrait peut-être aussi militer, tous les soucis de la maison, depuis la vaisselle jusqu'aux visites aux professeurs ? »

Au parmi nos lecteurs répondra à ces accusations ?

Mais notre correspondante poursuit : « Quoi qu'il en soit de la condition féminine en général, il est certain que la femme est partagée entre ses obligations familiales, la nécessité de contribuer aux ressources du ménage et son désir de sortir de son horizon borné, de se mêler à la vie sociale en ayant le sentiment de son indépendance et de son rôle.

Pour toutes ces raisons, le travail à temps partiel des femmes paraît, au moins actuellement « une solution positive pour les mères » selon la formule récemment employée par Mme Chombard de Lauwe, sociologue. »

Une critique de la position des syndicats

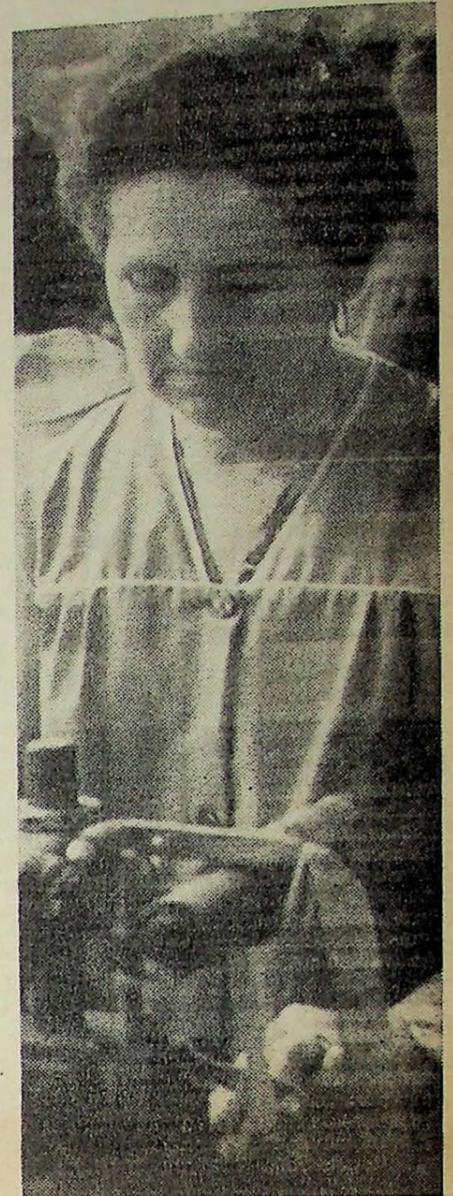
Ajoutons que Mme Chombard de Lauwe a constaté, au cours de ces enquêtes, que si le pourcentage des Françaises au travail en milieu urbain n'avait pas changé depuis le début du siècle (un travailleur français sur trois est une femme), par contre la qualification des travailleuses, leur participation aux responsabilités avaient augmenté (bien que leur nombre demeure faible chez les cadres ou dans les professions libérales).

Cette évolution relativement favorable à la femme ne risque-t-elle pas d'être contrariée par une extension du travail à mi-temps ? Mme Chombard de Lauwe ne le conteste pas mais elle pense toutefois que cette formule pouvait constituer une solution acceptable, à condition qu'elle ne soit plus appliquée exclusivement aux femmes (ce qui rejoint le point de vue exprimé plus haut par Colette Audry).

Encore faudrait-il que les syndicats ne se cantonnent pas dans une opposition de principe à toute formule de travail à temps partiel.

Madeleine Teurlai ne cache pas que leur position à ce sujet lui paraît très critiquable. Laissons-lui encore la parole :

« Les syndicats paraissent ici à contre-courant et manquent totalement de réalisme ; seule la C.G.T.-F.O. admet le principe sous réserve



(Photo Elie Kagan.)

La femme est surmenée par une double tâche.

« d'examiner les conditions d'une telle pratique. »

Etant préalablement bien entendu qu'il n'est pas question d'imposer la formule aux femmes qui préfèrent un travail à temps complet pour diverses raisons ; il suffit d'examiner les objections des syndicats pour s'apercevoir qu'elles ne sont pas tellement sérieuses ou qu'elles pouvaient être résolues.

1° Pour les salariées à temps partiel seraient-elles moins « revendicatives ? » C'est une affirmation purement gratuite, un postulat non démontré.

2° Contrairement à ce que dit Mme Colin, de la C.G.T., les frais ne sont pas aussi élevés ; si les transports sont les mêmes, il y a économie de repas pris au dehors, et sur les achats qui ne sont pas faits en vitesse à la boutique du coin.

3° Ce n'est pas parce qu'il y aura des femmes travaillant à temps partiel, que la réduction générale du temps de travail ne pourra être atteinte ; si la journée de travail descend un jour à 6 heures par exemple, il y aura seulement un rapprochement des deux horaires.

4° Une première objection valable concerne l'exploitation et les salaires du travail à temps partiel ; mais cela tient au fait qu'il n'y a pas d'officialisation de la formule, notamment dans les conventions collectives ; on en reste à la loi de l'offre et de la demande ; en période de demande de main-d'œuvre, l'offre pour le travail à temps complet est plus forte que la demande et les salaires montent, alors que c'est le contraire qui se produit pour le travail à temps partiel où la demande est plus forte que l'offre ; le développement de la pratique du temps partiel conduirait à une normalisation familiale paisible ou équilibrée. Mais le jour où les femmes seront réconciliées entre elles n'est pas pour demain. »

Et notre camarade de formuler une conclusion avec laquelle nous ne pouvons qu'être d'accord : « N'oublions pas que ce conflit elles ne l'ont pas voulu, il s'impose à elles, seules de profondes transformations de structures sociales et économiques peuvent le faire disparaître. »

Maurice Combes.

(1) Voir « T.S. » du 8-2-64.

S. C. I. C. : le principe de la cogestion est retenu

DEPUIS des années, les locataires de la société de construction de la Caisse des dépôts (la S.C.I.C.) luttent pour obtenir la cogestion des cités de la S.C.I.C., construites essentiellement grâce à des fonds publics (la Caisse des dépôts « travaille » avec l'argent confié aux caisses d'épargne, que celles-ci doivent lui transmettre obligatoirement). La S.C.I.C. avait jusqu'ici opposé un refus formel à toute discussion de ses quittances, aussi bien sur le plan du loyer lui-même qu'en ce qui concerne les charges annexes. A fortiori, la S.C.I.C. refusait-elle tout débat de fond sur l'organisation elle-même des cités et leur gestion.

Cette technocratie autoritaire semble sur le point de prendre fin, ou du moins de s'atténuer sensiblement. Le nombre et l'ampleur des protestations — la S.C.I.C. a déjà mis en location 93.500 logements groupés en « grands ensembles », dont la moitié dans la région parisienne — ont fait sauter les obstacles contre lesquels luttait les locataires. La gêne personnelle ressentie devant la situation ancienne par François Bloch-Lainé, président de la Caisse des dépôts, qui vient de publier un ouvrage sur la « réforme de l'entreprise », où il préconise certaines formes de participation du personnel aux décisions dans les entreprises, a également contribué au changement d'attitude de la S.C.I.C.

Celle-ci admet aujourd'hui que « la participation des groupes de locataires à certaines responsabilités de gestion est très souhaitable ». Le communiqué que vient de publier à ce propos la S.C.I.C. ajoute qu'elle « s'inspirera des conclusions auxquelles aboutira un groupe de travail constitué à la Fondation des sciences politiques et comprenant, outre les représentants des diverses associations concernées, des juristes et des sociologues ».

Ce groupe de travail, fondé récemment, n'a pas seulement pour but de régler les rapports propriétaires-locataires, mais d'étudier l'ensemble des questions posées par la gestion des cités nouvelles : animation culturelle des cités, rapports avec les collectivités locales, etc.

Du principe à la pratique

Le principe de la cogestion se trouve donc dès à présent admis. C'est une victoire importante pour les groupements de locataires (affiliés à la Confédération nationale des locataires ou non), ainsi que pour les partis politiques qui les ont soutenus depuis des années dans cette bataille pour la démocratie : le P.S.U. et le parti communiste.

Le contexte politique a d'ailleurs joué en leur faveur : à l'approche des élections, le pouvoir gaulliste a craint que le mécontentement des locataires dans les cités de la S.C.I.C. ne se retourne contre l'U.N.R.

Il s'agit maintenant d'empêcher que cette victoire ne soit à la Pyrrhus. On peut craindre en effet que le groupe de travail constitué aux sciences politiques ne s'inspire de la fameuse formule du pâté d'alouette pour ne retenir qu'un tout petit peu des propositions des groupements de locataires qui y participent et bien davantage des suggestions des juristes ou des sociologues — pour certains, conformistes — qui le composent ou vont être consultés par lui.

On peut redouter que le droit de regard consenti aux locataires ne soit dilué dans une série d'organismes divers, sans rapports entre eux. La S.C.I.C. diviserait alors, pour mieux régner.

La vigilance s'impose donc plus que jamais. Mais le processus démocratique est en route.

M. Rungis.

NANTES : les travailleurs



(Photo Tribune)

70.000 personnes, venant de tout le département, ont protesté contre la politique gouvernementale.

intensifient leur lutte

POUR le rassemblement du 19 février, à Nantes, rassemblement qui groupa plus de 70.000 personnes venant de tout le département de Loire-Atlantique, le préfet Lobut avait formellement interdit la présence de tracteurs en tête du cortège, menaçant de faire charger par les C.R.S. s'il en était autrement. Aurait-il été obéi ? Ce qui est certain, c'est que le sous-préfet en avait donné l'ordre à Saint-Nazaire, quand la foule était amassée devant les fonderies, et le commissaire refusa de le transmettre aux C.R.S., les militants syndicalistes s'étant montrés très capables d'assurer le calme (ce qui prouve, du reste, que le remplacement souhaitable de la police par une milice populaire ne relève pas de l'utopie).

Mais s'il n'y eut pas de tracteurs, une magnifique banderole proclamait : *Ouvriers et paysans unis contre la politique gouvernementale.*

Et il est certain que les applaudissements de la foule, durant le meeting du Champ-de-Mars, fusèrent lors des interventions des syndicalistes contre le gouvernement, de Gaulle et les méfaits du capitalisme.

Le meeting du Champ-de-Mars

Un meeting préliminaire des ouvriers du Bâtiment eut lieu, où *Mornet* (C.F.T.C.) déclarait : « Le chômage serait particulièrement sans excuses dans le Bâtiment quand tant de jeunes ne peuvent se marier, faute de logements. »

Puis, sous le crachin nantais, les sept responsables des U.D. syndicales devaient prendre la parole devant la foule innombrable.

Lebland, pour la F.E.N., déclare : « Je tiens à saluer les travailleurs de toutes professions qui, par solidarité pour les licenciés, sont venus aujourd'hui à ce grand meeting. Nous saluons spécialement ceux de Saint-Nazaire (10.000 venus par 120 cars et 500 voitures) et la délégation d'Hennebont. »

« Nous devons également saluer les ouvriers de Saint-Mars-la-Jaille qui se battent pour faire reconnaître par leur patron leur appartenance syndicale. »

« Aujourd'hui, tout le pays est à l'écoute de Nantes. Mais si nous étions dans une démocratie normale, il serait possible à des organisations officielles comme les syndicats d'utiliser la R.T.F., car c'est en somme nous qui la payons ! Et nous pourrions dire alors, mais nous le disons hautement ici, que les travailleurs de Loire-Atlantique ne veulent pas faire

les frais des reconversions industrielles. »

Puis ce fut le tour de Gilbert Declercq pour la C.F.T.C. :

« Le 17 février 1964 sera une date historique pour Nantes. Nous ne sommes pas venus ici nous promener, nous sommes venus car des machines se sont tuées. Mais où sont les responsables ? »

« Si le préfet s'est déclaré incapable d'expliquer la fermeture des Fonderies de Saint-Nazaire, il s'est montré très capable d'envoyer les C.R.S. pour chasser les ouvriers de leur usine. Ce sont pourtant les fondeurs qui l'ont forgée, cette usine, n'est-ce pas à eux qu'elle appartient ? »

« Le conseil général n'a certainement pas fait tout ce qu'il fallait pour imposer la création d'usines nouvelles en Loire-Atlantique. Son président, Abel Durand, n'avait-il pas osé déclarer, il y a un certain temps, que la Loire-Atlantique avait un équilibre parfait, et qu'étant un département à vocation agricole, il ne voyait pas la nécessité d'y créer des industries nouvelles ! »

« Pompidou est un menteur quand il affirme que les licenciements sont seulement causés par une crise des chantiers navals. Car, à Nantes, les dangers sont les mêmes dans les constructions mécaniques, dans les industries alimentaires et bientôt dans le bâtiment. A Châteaubriant, une usine de confection a fermé ses portes. Et partout, en France, nous voyons des licenciements, même en Lorraine. »

Hébert, pour F.O., devait dire que le chômage était une tare du régime capitaliste. Le patronat, aidé par le gouvernement, développe son offensive contre les travailleurs et leurs organisations. Le rapport Toutée est particulièrement dangereux, car il est la négation des libertés syndicales.

Nous pûmes écouter ensuite *Raphaël Riolland*, président des syndicats agricoles de Loire-Atlantique :

« Nous serons présents chaque fois qu'il le faudra, car créer des emplois c'est donner un sens à l'exode rural. »

« Des lois agricoles ont été votées, mais il n'y a pas de crédit pour leur application, particulièrement du reste pour le développement des coopératives et pour les groupements des agriculteurs. »

« Mais, s'il n'y a pas de crédits pour nous, il ne doit pas y en avoir davantage pour créer la bombe atomique. »

(Au rassemblement de Saint-Brieuc, où se retrouvèrent 3.000 délégués agricoles et des délégués ouvriers apportant leur soutien, *Riolland* dira que la sécurité des productions agricoles dépend de la proximité des consom-

mateurs et de leur pouvoir d'achat. Le président *Mervellec* (Finistère) pense, lui, que le seul « remède » que sait appliquer le gouvernement, c'est l'arrestation de syndicalistes agricoles.)

Vint le tour de *Rousselot* (C.G.T.) :

« L'U.N.R., le patronat, le pouvoir gaulliste sont responsables du chômage en Loire-Atlantique. Nous nous souvenons des promesses du chef de l'Etat, mais quel avenir est préparé pour nos enfants ? Nous nous dressons en accusateurs contre le gouvernement et le patronat qui ont décidé que la Loire-Atlantique sera un désert. Delpuech, patron de l'usine des Batignolles, n'a-t-il pas déclaré que l'augmentation de la productivité va permettre la réduction des effectifs. Nous disons, nous, que l'augmentation de la productivité permet la semaine de 40 heures payées 48 heures, et les patrons ne feront pas encore faillite pour autant ; on l'a bien vu en 1936. »

Leroy, pour l'A.G.E.N. et U.N.E.F., dira que l'Université ne peut se développer dans un pays moribond et que si les travailleurs ont contribué à payer cette Université, « vos fils à vous, paysans et ouvriers, n'y sont pas ». *Calvez* (pour la C.G.C.) terminera : « C'est un argument tendancieux quand il est dit qu'il n'y a pas de terrains pour de nouvelles implantations industrielles en Loire-Atlantique. C'est faux ! C'est également un argument tendancieux quand il est dit que le climat social de Saint-Nazaire ne permet pas d'investir à Saint-Nazaire. »

Dans le car qui me ramenait à Saint-Nazaire, après le meeting, un ouvrier des Chantiers se félicitait de l'action unie des syndicats et il pensait que cela encouragerait les non-syndiqués à ne plus le rester.

Denyse Franck.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse

.....
.....
déclare vouloir adhérer au
Parti Socialiste Unifié et de-
mande à être mis en contact
avec la section la plus proche.
(Bulletin à retourner au siège
du P. S. U., 8, rue Henner,
Paris (9^e)).

Des renseignements sur le syndicalisme

SIGNE des temps, sans doute : les études sur le syndicalisme et les rapports des classes se multiplient. Nous avons rendu compte ici même, tout récemment, du livre de Pierre Belleville, « Une nouvelle classe ouvrière », puis de celui de Roger Priouret sur « Les Origines du patronat français ». Voici aujourd'hui, de Jean-Daniel Reynaud, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers et à l'Institut d'études politiques, « Les Syndicats en France » (1).

Celui-ci fait partie de la collection U. Pourquoi cette initiale ? Les éditeurs nous l'expliquent : manuels universitaires ; mais, ajoutent-ils, destinés aussi à l'éducation permanente. Deux autres ouvrages ont déjà été publiés : « La Presse dans la société contemporaine », de Bernard Voyenne, et « La Vie internationale », de Marcel Merle.

Nous ne les connaissons pas. Mais, à juger par le livre de Jean-Daniel Reynaud, on est enclin à estimer que cette collection répond admirablement à son objet. Du manuel, du bon manuel, il a toutes les qualités souhaitées : l'ordre, le style simple, l'art de condenser les connaissances et de choisir l'essentiel, sans tomber toutefois dans la sécheresse de l'énumération. Mais on songe aussi, en le lisant, que ce terme, servant d'ordinaire à dési-

Les syndicats en France de J.-D. Reynaud

gner des livres scolaires, risque de faire oublier l'intérêt politique ou, si l'on préfère, civique, que présente cette étude pour ceux qui ne sont pas des étudiants. Même le lecteur familiarisé depuis longtemps avec la matière de son sujet prend plaisir et profit à le lire.

Qu'on nous excuse d'avoir commencé par ces éloges : nous tenions à le faire dès le début, sous l'impression de notre lecture. Nous n'oublierons pas pour autant de présenter le livre avec plus de précision.

Un autre ouvrage de la même collection sera consacré au syndicalisme paysan. Il ne s'agit, dans celui-ci, que des formes plus traditionnelles du syndicalisme, celui des employeurs et des salariés dans la grande industrie et les services publics. Un chapitre seulement est consacré au patronat ; sur ce point, Jean-Daniel Reynaud confirme pour l'essentiel les conclusions de Priouret : caractère relativement récent de la confédération patronale, fragilité de sa cohésion. Il insiste cependant, fort justement selon nous, sur l'importance prise

depuis la guerre par la confédération des petites et moyennes entreprises (P.M.E.).

En ce qui concerne le syndicalisme ouvrier, l'étude est à la fois historique et sociologique. L'auteur ne se borne pas à retracer les principaux épisodes de l'histoire des syndicats, ni à décrire leur structure actuelle. Il les situe dans l'ensemble de la société française contemporaine et étudie le jeu complexe de leurs rapports, soit entre eux, soit avec l'Etat, et la collectivité nationale, soit, enfin, avec les organisations internationales (y compris les institutions européennes). Il montre également en quels termes se posent aujourd'hui quelques grands problèmes : le contrôle ouvrier, les négociations, les grèves, la vie dans l'entreprise, la planification.

Chacun des chapitres est suivi d'une liste de « lectures complémentaires » et de documents : par exemple, une analyse de la célèbre Charte d'Amiens, le texte de l'accord Matignon de 1936, le manifeste de la Douze de novembre 1940, etc. On y trouve encore des statistiques (élections aux caisses de Sécurité sociale, comparaisons internationales sur les grèves)...

Ces indications suffisent, nous semble-t-il, pour donner une idée de la diversité des renseignements que l'on peut trouver avec la plus grande facilité dans ce livre. Est-il nécessaire d'ajouter que, par conséquent, il a sa place dans la bibliothèque de tout militant, politique ou syndicaliste, et même tout citoyen simplement curieux de connaître et de comprendre la société où il vit ?

P. L.

(1) Librairie Armand-Colin. 290 pages.

L'OS A DAC

L'AMI DAC, l'autre soir à la télévision, déclarait modestement : « Depuis le temps que j'écris des couillonnades... » Dans ce pays de braves gens déboutonnés et pantouflards (deux lettres de protestation), l'humour est malheureusement bien souvent considéré comme un art mineur.

Ce qui est modeste chez Dac (bonne bouille de timide), est vérité pour beaucoup de nos contemporains. Le Français aime les bretelles, les pantoufles et la bonne rigolade, franche à tripes déployées. Finesse, finesse, tu fous le camp. Le rire silencieux n'a plus cours et pourtant. Le livre de Dac, extrait des meilleures pages de cet hebdomadaire substantifique d'avant-guerre, L'Os à moelle, mérite une place dans votre bibliothèque et une soirée dans votre esprit.

Plutôt que de continuer à vous vanter les mérites de Dac et de son bouquin, passons aux exemples pris sur le vif.

Maximes politiques : « Parler pour ne rien dire et ne rien dire pour parler sont les deux principes majeurs de tous ceux qui feraient mieux de la fermer avant de l'ouvrir. »

Slogan populaire : « Quand on ne travaillera plus le lendemain des jours de repos, la fatigue sera vaincue. »

Petites annonces : « Mosaïste devenu myope demande place paveur. » « Cheval paresseux demande charretier buveur s'arrêtant à tous les bistros. »

« Nourrisson présentant bien, distingué, bonne éducation, cherche place entraîneur dans crèmerie ou milk-bar », et puis si vous voulez connaître la recette de la confiture de nouilles, élever des plastrons, pêcher des saucissons de lac, ou bien fêter le centenaire de la brosse à reluire, lisez Dac et dites-vous bien qu'à tout prendre il vaut mieux s'enfoncer dans la nuit qu'une épingle dans les fesses.

Michel Joch.

Pierre Dac. L'os à moelle, Julliard, 9,90 F.

Vient de paraître

POESIE

● **LE NAUFRAGE DU DEUTSCHLAND**, par Gerard Manley Hopkins. Poème « obscur » dans sa forme, selon le propre avis de l'auteur, que son présentateur et traducteur, Pierre Leyris, analyse dans une bonne édition bilingue. Ed. du Seuil. 12 F.

ROMANS

● **UNE ECOLE A LA FRONTIERE**, de Géza Ottlik (traduit du hongrois). Des jeunes gens qui veulent devenir officiers et découvrent soudainement le mécanisme d'une société totalitaire qui les broiera. Ed. du Seuil. 19,50 F.

● **LE DANCER**, de Jos Vandelloo (traduit du néerlandais). Le roman de « deux lépreux atomiques » qui, voulant échapper à leur propre mort, la portent partout où ils vont. Une fiction qui ne dépassera jamais la terrible réalité. Ed. du Seuil. 7,50 F.

POLICIERS

● **VOTEZ BERURIER**, de San Antonio. Tous les candidats à une élection législative meurent les uns après les autres de mort violente. Berurier, inspecteur principal, devient candidat à leur place et est élu... Ed. Fleuve Noir. 2,40 F.

● **LIBRE-ECHANGE**, d'Alain Page. Pour rentrer en contact avec un savant allemand, en prison, Calone organise un hold-up et réussit à se faire mettre lui aussi en prison où il s'en faut de peu qu'il en prenne pour cinq ans... Ed. Fleuve Noir. 2,40 F.

chez votre libraire

histoire du parti communiste de l'union soviétique
nouvelle édition
relié, 826 p. 5,00

la deuxième guerre mondiale
relié, 524 p. 8,50

lénine œuvres choisies
en deux volumes
reliés, 1992 pages
chaque vol. 9,00

principes du droit soviétique
relié, 554 p. 9,50

LIBRAIRIE DU GLOBE
2 r. de buci - 43 r. vivienne et
chez votre libraire

demandez notre catalogue

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

● Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV)
Tél. : SUF 19-20

● Rédaction : 8, rue Henner Paris (IX)
Tél. : PIG 65-21

● Publicité : Geneviève Mesgulche 6, Avenue du Maine Paris-14^e. Tél. : LIT 19-39.
Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65

3 mois	7,5 F
6 mois	15 F
1 an	28 F
Soutien	50 F
Changement d'adresse	0,50 F

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.
58-61, rue La Fayette Paris (9^e)

« TRIBUNE SOCIALISTE » VOUS OFFRE

moins chers que d'occasion quelques exemplaires neufs de magnifiques ouvrages presque épuisés avec faculté de retour

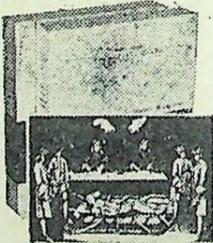


PANORAMA DE LA DANSE

par Serge Lido, Préface de Jean Cocteau

Jamais n'a été élevé à la gloire du Ballet un monument aussi riche que ce Panorama de la Danse qui réunit en 2 volumes 24x31 reliés pleine toile les numéros rarissimes d'une somptueuse revue et donne, sur 848 pages, 767 pages (1) de magnifiques photos en noir et en couleurs, où la grâce aérienne des corps sans défauts compose de ravissantes architectures. Une documentation unique sur le Ballet contemporain et un splendide livre d'art.

Les 2 vol. reliés 84 F au lieu de 156 F



HISTOIRE DE LA MAGISTRATURE

par Marcel Rousselet

Premier Président de la Cour d'Appel de Paris

Les institutions, les usages, les événements et les grandes figures qui ont jalonné mille ans de vie judiciaire française, présentés en 2 magnifiques volumes 22x28 1/2 (plus de 1 000 pages - 232 documents en noir - 8 pages couleurs) - Un ouvrage de fond pour toutes les bibliothèques.

Les 2 volumes brochés 48 F au lieu de 175 F (reliés)

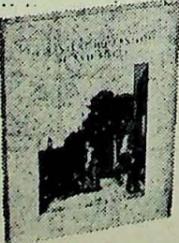


AUJOURD'HUI LA CHINE

par Pierre Gaspar (préface de Claude Roy)

La Chine Communiste, ce mystérieux pays aux 600.000.000 de visages, pose à la plupart d'entre nous, une inquiétante énigme. Voici enfin un livre qui soulève la voile et nous en restitue (grâce à de splendides photos prises sur le vif et des textes éblouissants) un portrait vivant, direct, familier. Un passionnant document qui est aussi : un véritable album d'art (142 documents en noir, 9 pages en couleurs), couverture laquée rigide en couleurs.

19,50 F au lieu de 40 F



LA PEINTURE HOLLANDAISE AU XVII^e SIECLE

par E. Huttinger

Un somptueux album d'art qui vous convie à une véritable redécouverte du « siècle d'or » de la peinture flamande. Un chef-d'œuvre de l'impression suisse. 72 documents en noir - 24 pages en couleurs - 173 pages format 22x30 sous couverture rigide et laquée en couleurs.

29 F au lieu de 46 F

BON à adresser à la librairie Pilote 30 rue de Grenelle, Paris-5^e

Veuillez m'envoyer les ouvrages suivants

pour un montant total de fr somme que veuillez trouver inclus en un chèque mandat chèque postal joint à votre compte Librairie Pilote n° 13.905-31 Paris.

Il est bien entendu que je garde la faculté de renvoyer les ouvrages dans les 48 heures et que je serai dans ce cas immédiatement remboursé. T.S.

Nom Profession

Adresse

TRIBUNE DES ARTS

Télévision

Où Michel Bouquet surclasse Bourel-Souplex

Si la R.T.F. pouvait nous offrir, à la cadence d'une fois par semaine, des émissions de la qualité des « Cinq dernières minutes », nous serions immédiatement preneurs. Mais il semble qu'un sort malicieux ou maléfaisant s'abatte à coup sûr chaque fois qu'un spectacle de qualité a vu ou doit voir le jour. Lorsque ce n'est pas la censure officielle qui intervient, ce sont les pressions indirectes — tout aussi radicales — et lorsque les diverses censures, les cabinets de ministres ou les lobbies ne se manifestent pas, alors ce sont les considérations budgétaires qui interviennent et font place nette pour que les « Paris-Club » et autres jadaïses du même acabit puissent, tout à leur aise, envahir le petit écran.

Mais pour en revenir à la dernière émission de Claude Loursais, il convient de dire avec netteté que ce fut une de ses plus brillantes réussites. Cela fut-il dû au scénario particulièrement bien conçu et réalisé ; au suspense progressif, intelligent, bien dosé, ou à l'interprétation plus brillante qu'à l'accoutumée ? Je crois bien qu'une heureuse combinaison de ces deux données provoqua, en fait, le précipité chimique au terme duquel naissait une des meilleures émissions de ces derniers mois.

Et si un Grand Prix de l'Interprétation devait être attribué en ce mois de février au meilleur comédien, Michel Bouquet, sans l'ombre d'une contestation, recueillerait la majorité des suffrages. Il renoua avec aisance le fil qui, il y a quelques années, avait fait de lui un des interprètes favoris de Jean Anouilh au théâtre. L'homme en butte aux assauts de la fatalité. Mais cette fois, non plus guidé par le texte et les rebondissements d'un drame dramaturge au talent certain, et beaucoup plus libre dans sa création. Et cela donna cet artiste raté, vivant dans l'angoisse permanente de ne pouvoir subvenir aux besoins d'une femme infirme qu'il aime passionnément. Le malheur appelle le malheur. Chacun sait cela. Et pour peu que l'individu choisi comme cible par la fatalité ne sache redresser la tête au bon moment, donner le coup de barre nécessaire, conserver l'énergie suffisante pour cracher à la tête de la destinée insolente — et cela suffit souvent pour la faire déguerpir — alors nous avons en face de nous ce pauvre hère qui vit son drame, son calvaire, et nous fait à chaque instant partager son émotion.

Nous nous souviendrons longtemps de cet affrontement où, dans la cuisine de son appartement, Michel Bouquet face à Bourel-Souplex jouait son va-tout. Un grand moment de la télévision au cours duquel, il faut bien le dire, le talent de Bouquet surclassa

de plusieurs longueurs celui de son antagoniste. Et si l'on a dit que Souplex semblait moins à son aise qu'à l'accoutumée lors de cette émission, je me demande dans quelle mesure cela n'est pas dû à la présence d'un comédien qui, pour la première fois, dans cette série des « Cinq dernières minutes » ne lui servit plus de faire-valoir.

La bombe atomique pour les Anderson

Il nous faut, à présent, parler — pour la première et dernière fois de cette sinistre émission intitulée « Papa a raison ». Si je dis parler, c'est pour ne pas dire « hurler ». Hurler de mécontentement, de rage, de colère. D'aucuns supportent avec accablement cette famille Anderson dont les tribulations navrantes et fatigantes bon enfant sont, à mon avis, le seul phénomène social aujourd'hui justifiable de l'utilisation de la bombe atomique. Pour ma part, je me refuse à accepter. Et je souhaiterais que les émeutes, les bagarres, les insurrections, les batailles de rues surgissent spontanément à tous les coins de Paris, jusque dans les plus petits villages, que les grenades éclatent, que les clairons sonnent la charge, et que les protestations les plus violentes aboutissent enfin, non seulement à retirer cette bande infamante des programmes de la première chaîne, mais contribuent à supprimer à l'avenir, d'une façon définitive, totale, irrémédiable, la diffusion de films qui participent d'une façon aussi éclatante à l'abêtissement des téléspectateurs qui, bien souvent, grâce à certaines émissions bien de chez nous, sont déjà amplement servis.

Claude Barret.

LA GRÈVE DES COMÉDIENS DE FEUILLETONS T. V.

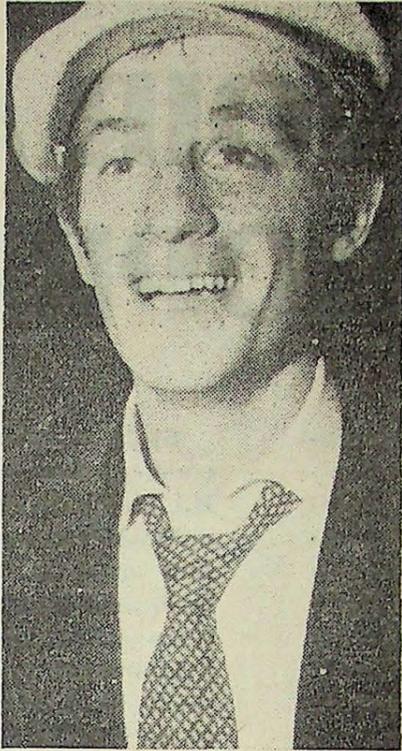
La grève générale qui a agité récemment (avec les péripéties que l'on sait) le monde de la R.T.F. a fait passer au second plan un autre mouvement revendicatif : celui des comédiens travaillant pour les sociétés privées de télévision. Ces derniers, guidés par le Syndicat Français des Acteurs (président : Jean-Paul Belmondo) ont arrêté le travail le 11 février. Pourquoi ?

Le Syndicat Français des Acteurs (membre de la Fédération internationale des Acteurs) exige des sociétés productrices de T.V. le paiement de redevances, c'est-à-dire de cachets complémentaires pour les réalisations qui, après une programmation sur les antennes de la R.T.F., sont revendues à l'étranger. Ces redevances sont payées par la R.T.F. lorsque cette dernière est productrice à part entière (1) ; elles ne le sont pas dans le cas de productions émanant de sociétés privées. Il y a là une injustice indiscutable et c'est pour mettre fin à ce dommage que les comédiens ont décidé de passer à l'action.

Pour l'heure, la grève bloque la réalisation de deux feuilletons, l'un produit par Télé-France Films (grand fournisseur de feuilletons T.V. : Janique Aimée, Le temps des Copains...), l'autre par Technisonor.

Mais ce mouvement revendicatif est remarquable pour d'autres raisons. D'une part, il attire l'attention des téléspectateurs sur le fait que notre R.T.F. est incapable d'assurer une production suffisante d'émissions T.V. (et la 2^e chaîne n'en est qu'à ses

premiers balbutiements...); d'autre part, il permet au Syndicat Français des Acteurs de formuler, au-delà du problème immédiat des redevances, une revendication plus large : celle d'une plus juste utilisation du travail de l'acteur de T.V. Il faut savoir en effet que les réalisateurs et les comédiens travaillent en moyenne quatre fois plus vite sur un plateau de T.V. que sur un plateau de cinéma ; on ne vise pas, bien entendu, dans le pre-



J.-P. Belmondo : un acteur de premier plan au service de sa profession.

mier domaine à la même qualité artistique que dans le second, mais cette cadence accélérée entraîne une usure et un stéréotype préjudiciable au comédien.

Quota et navets

Pour toutes ces raisons, et quelques autres annexes (comme l'utilisation publicitaire de certains personnages T.V. qui, dans l'esprit du public, gardent les traits et la voix du comédien remarqué sur le petit écran), le Syndicat Français des Acteurs exige l'établissement d'une convention collective qui assimilerait, avec parité de cachet, le comédien de T.V. au comédien de cinéma. Il voudrait, d'autre part, aboutir à un accord avec la R.T.F. pour garantir à la production privée un certain pourcentage de réalisation (30 % par exemple). Le respect de ce quota, outre qu'il assurerait du travail aux comédiens, aux réalisateurs et aux capitaux français, limiterait d'autant l'achat de navets et de fonds de tiroirs, à un dollar la minute, aux T.V. étrangères (la plupart du temps américaines).

Ce sont là des questions complexes. Elles ne seront pas réglées du jour au lendemain. Mais elles montrent que les objectifs du Syndicat Français des Acteurs sont loin d'être terre à terre. A cet égard, nous aurions tort de nous en désintéresser.

(1) Ainsi, dans le cas d'une dramatique ou d'un feuilleton R.T.F. revendu à la Belgique, le comédien touche une rallonge de 40 % sur son premier cachet.

Jean-Jacques Vernon.

Cinéma

A voir ou à revoir

- LA BELLE VIE (de Robert Enrico) : Une femme, du travail, des amis : tout pour être heureux ; mais l'ombre menaçante de la guerre remet en cause cette conception individuelle du bonheur.
- LA REVANCHE DU SICILIEN (de William Asher) : Un tueur télévisé contre un gang parfaitement organisé. Une partie de poker mortelle et inégale qui vous tiendra en haleine jusqu'au mot « fin ».
- CHARADE (de Stanley Donen) : Tragédie policière très séduisante. On court, on glisse, on hésite et on marche à nouveau de plus belle.
- COUP DE FOUET EN RETOUR (de John Sturges) : Quarante mille dollars à retrouver ; mais aussi l'homme qui, pour ce magot, a laissé massacrer ses compagnons par les Apaches. Si l'homme était votre père et vous le justicier, que feriez-vous ?...
- HELZAPOPPIN (de Olsen et Johnson) : Un bon placement pour les amateurs de

- burlesque. L'héritage des Marx Brothers rapporte ici 100 % d'intérêts.
- JUDEX (de Georges Franju) : La magie retrouvée du feuilleton de papa, grâce à l'alliance du baroque et de la poésie ; ça vous changera des bandes dessinées de votre quotidien habituel.
- HUIT ET DEMI (de Federico Fellini) : Un réalisateur à court d'inspiration imagine le film qu'il ne tournera jamais... mais que Fellini a magistralement su mettre en scène.
- BAS LES MASQUES (de Richard Brooks) : Un journal est la pire ou la meilleure des choses. Humphrey Bogart en fait ici une arme contre un gang local. Rotatives contre revolvers : Humphrey gagne, mais de justesse...
- LES LIAISONS DANGEREUSES (de Vadim) : Les jeux de l'amour et de la mort, ou : il n'est pas de cœur imprévisible. Mais à quel prix ? Vailand, Vadim, Jeanne Moreau et Gérard Philipe, un carré maître.

MUSIQUE

LE GROUPE DU "ZODIAC"

NE en 1947, ce groupe veut réagir contre le néo-romantisme de « La jeune France » et contre l'esprit de système. Il s'agit de faire une musique qui intègre les différents systèmes d'écriture moderne sans donner la prédominance à aucun d'entre eux. Ne pas être esclave d'un système. De plus le groupe compose souvent pour de petits groupes instrumentaux pour des raisons d'économie, car les temps sont durs pour les jeunes compositeurs.

Maurice Ohana né à Gibraltar ancien élève de Daniel Lesur dont on peut citer : « Plainte pour Ignacio Sanchez Mejias » tiré d'un poème de Federico Garcia Lorca, le ballet tiré de Don Quichotte « L'auteur enchanté » et « une suite pour un mimodrame ».

Stanislas Srovatcheski, Polonais actuellement retourné dans son pays dont : « Cantique des cantiques » partition pour voix et vingt-trois instruments mérite d'être connu comme sa Symphonie et son « Prélude et fugue ».

Sergio de Castro, Argentin, ancien élève de Manuel de Falla et à l'influence duquel il a dédié un « Hommage à Manuel de Falla » pour orchestre.

Pierre de la Forest Divonne, ancien d'Olivier et de Daniel Lesur dont le mysticisme s'exprime dans un « De profundis » et une « Messe pour temps de la Passion ».

Alain Bernat, élève de Daniel Lesur, lui aussi et dont les partitions très différentes : « Prélude symphonique », « Choral pour orchestre » et mélodie sur des poèmes de Toulet, donnent à penser qu'il cherche encore le moyen d'expression qui lui sera propre.

Le groupe du « Zodiac » terminera cette étude des groupes modernes et contemporains.

Pierre Bourgeois.

CINEMA

STUDIO 43 43, Faubourg Montmartre PRO. 63-40

Semaine du 26 février au 3 mars

MURIEL

d'Alain RESNAIS

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

Semaine du 26 février au 3 mars

TRAIN DE NUIT

Un film polonais

ŒUVRES COMPLÈTES DE VICTOR HUGO

La "première édition vraiment complète" Paris Match

3 magnifiques volumes 21 x 27, épaisseur 6,5 cm, de 1800 pages environ, relié pleine toile, tranche dorée à l'or fin.

- ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES
- ŒUVRES ROMANESQUES COMPLÈTES
- ŒUVRES DRAMATIQUES ET CRITIQUES COMPLÈTES.

Chaque volume peut être vendu séparément mais, afin de profiter des conditions exceptionnelles (à partir de 13,50 F par mois le volume) offertes à nos lecteurs pour quelques jours encore, hâtez-vous de nous adresser le bon ci-dessous pour recevoir une documentation gratuite.

BON à adresser à : Librairie PILOTE, 30 rue de Grenelle, Paris 7^e.

Veuillez m'adresser je vous prie sans engagement de ma part, une documentation gratuite concernant les Œuvres Complètes de VICTOR HUGO.

Nom..... Profession.....

Adresse..... Signature.....

T.S. II

LE POUVOIR ACCABLÉ PAR SES PROPRES CHIFFRES

Au moment où Maziol fanfaronne, promettant à l'opinion les 400.000 logements par an pour bientôt, les chiffres de son ministère viennent de l'accabler : ils confirment l'orientation réactionnaire de la construction française, que nous n'avons cessé de dénoncer dans ces colonnes.

En quatre ans (de 1959 à 1963), le nombre des logements trop chers pour donner droit aux primes à la construction a augmenté du tiers, passant de 28.200 à 38.640 par an. Mais, dans le même temps, le nombre des H.L.M. locatives est revenu de 82.800 à 79.300 (— 4 p. cent) ! On ne saurait mieux caractériser le choix politique du régime gaulliste en matière d'habitat.

Un simple transfert de clientèle

Il est vrai que le nombre des logécocos a sensiblement progressé, passant en quatre ans de 86.600 à 112.000. Mais il s'agit, pour l'essentiel, d'un simple transfert de clientèle, les familles qui auraient souhaité bâtir un logement un peu plus grand qu'un « logéco » ayant dû se rabattre sur ces logements économiques et familiaux, faute d'obtenir les crédits ou les autorisations nécessaires. Le nombre des logements bénéficiant de la prime à 6 F par mètre est ainsi revenu de 87.600 à 79.100.

Il faut d'ailleurs ajouter que les « logécocos », qui sont, pour leur immense majorité, construits en accession à la propriété, ne s'adressent plus désormais qu'à une clientèle de techniciens ou de cadres ; il faut, pour obtenir le prêt du Crédit Foncier pour un « logéco », être capable de fournir un apport initial, allant, suivant les régions, de un à plus de deux millions d'anciens francs. On ne saurait donc parler de construction populaire à leur propos.

Si la construction sociale — c'est-à-dire essentiellement les H.L.M. locatives — a baissé, alors qu'il faudrait au contraire, pour en finir avec la crise du logement, trois millions d'appartements destinés aux familles populaires, c'est évidemment parce que le pouvoir gaulliste se moque de ces familles et qu'il préfère réserver les fonds publics à des tâches « de grandeur » : la bombe H coûte chaque année le prix de 180.000 H.L.M., plus du double de ce qui se bâtit par an comme H.L.M. locatives !

La région parisienne la plus touchée

Cette volonté réactionnaire est d'ailleurs confirmée par le choix des régions et du type de logements frappés par la régression. C'est dans la région parisienne — dont on sait combien elle inquiète le pouvoir gaulliste, puisqu'il est en train de la démanteler administrativement — que le ralentissement de la construction a été le plus fort. Tandis que, pour l'ensemble de la France, le rythme de la construction augmentait légèrement (335.600 logements terminés l'an dernier, contre 320.400 en 1959), en raison des logements exceptionnels bâtis pour les rapatriés d'Algérie, dans les trois départements de la région parisienne, le rythme de la construction s'est ralenti du quart.

Il n'a été terminé l'an dernier que 71.070 logements en Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, contre 93.614 en 1959, 80.571 en 1960, 80.236 en 1961 et 75.167 en 1962. Le bilan est clair : depuis quatre ans, la construction ne cesse de diminuer.

Diminution de 40 % des H.L.M.

Il est particulièrement significatif que dans le département de

la Seine, où la population vote en majorité antigauilliste, le ralentissement soit plus fort encore, et qu'il concerne tout spécialement les H.L.M. Il n'a été terminé l'an dernier dans la capitale et sa banlieue départementale que 12.062 H.L.M. contre 20.820 en 1959 et 15.960 en 1960. En quatre ans, la construction d'H.L.M. dans le département a baissé de 40 p. cent ! Alors qu'il faudrait, dans la région parisienne, plus de 100.000 H.L.M. locatives par an, pour donner un toit aux millions de familles populaires mal logées.

Voilà qui est spécialement clair et souligne le caractère incroyablement mensonger des communiqués de victoire du gouvernement. On s'étonne presque, alors que la construction H.L.M. occupe une place si faible dans la construction française, que le pouvoir fasse tant d'efforts pour prendre le contrôle des offices d'H.L.M.

Le pouvoir gaulliste doit être battu

Contre le sabotage de la construction sociale en France, comme contre la mainmise gaulliste sur les institutions démocratiques que sont les offices d'H.L.M., l'opinion populaire doit se manifester chaque jour de plus en plus fort. Lancée au bon moment, et correspondant à un objectif essentiel, la campagne d'action du P.S.U. sur le logement doit s'intensifier de semaine en semaine, liant intimement ses objectifs sociaux (davantage de logements à loyer modéré) à ses buts socialistes (municipalisation du sol, Service national du logement).

Toute la gauche doit y être associée. Sur le terrain du logement, comme sur celui des revendications ouvrières, paysannes ou étudiantes, le pouvoir gaulliste doit être battu.

M. Rungis.